



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

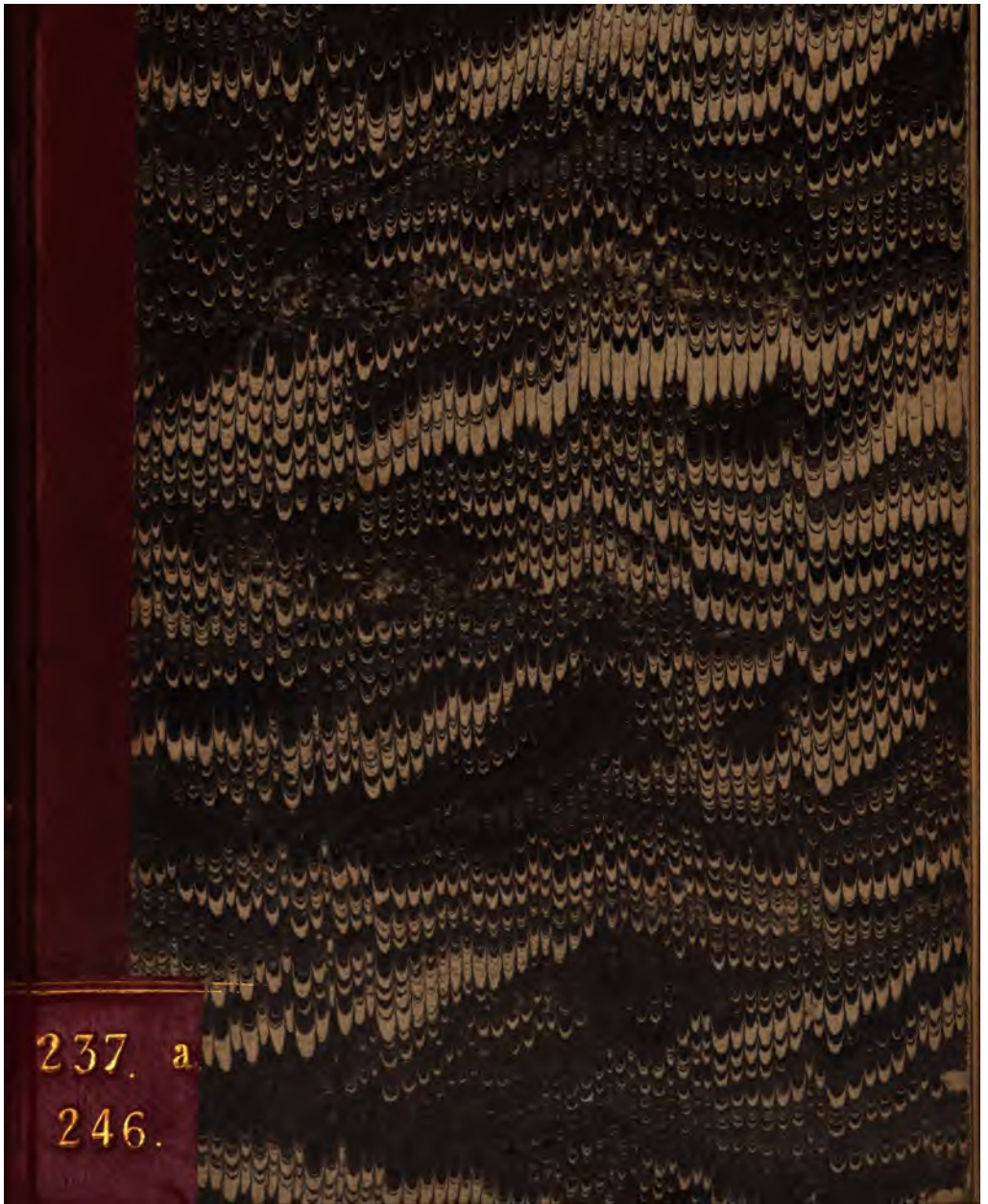
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



237. a.

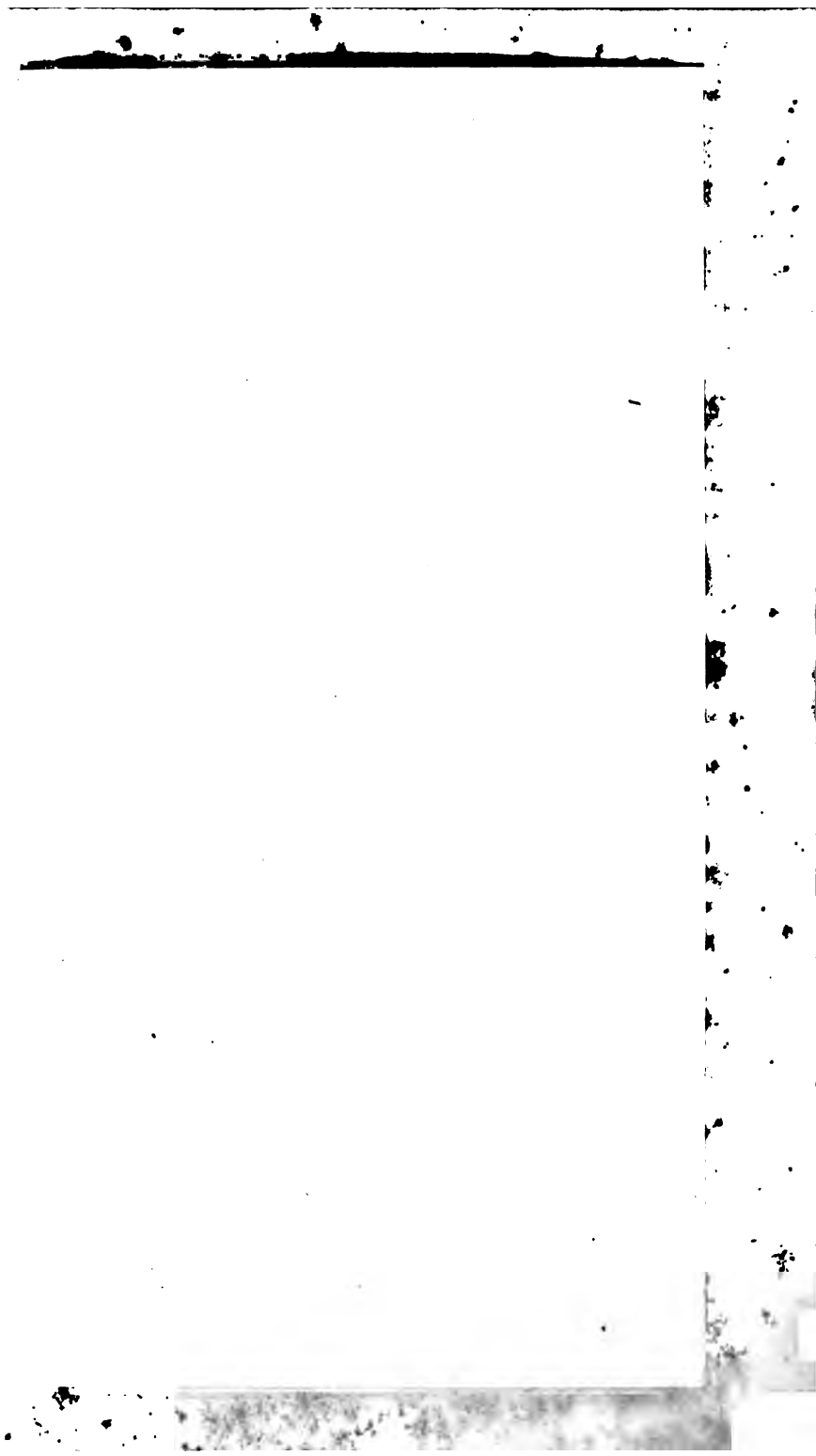
246.

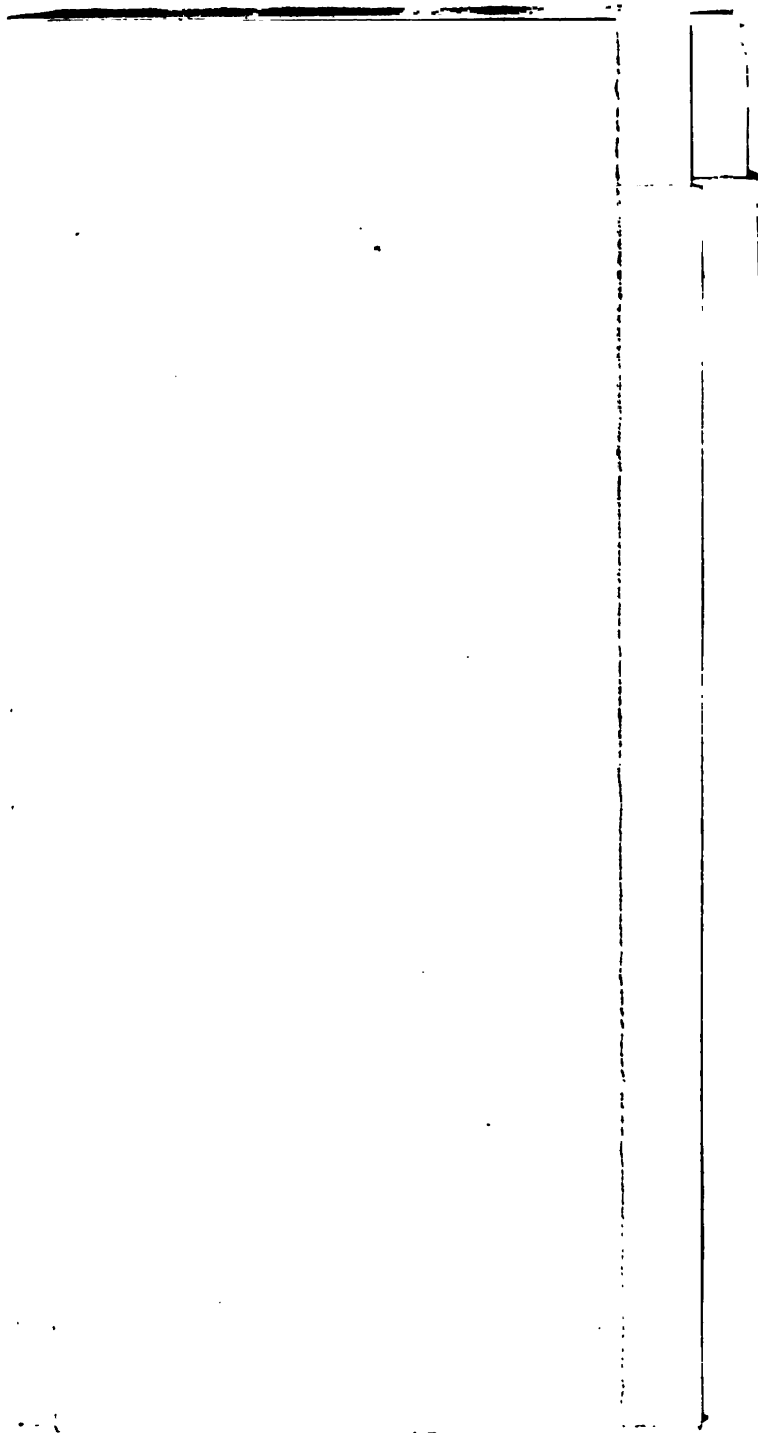


6000518400









ITINÉRAIRE

DES

VOIES GALLO-ROMAINES.

ITINERAIRE
DES
VOIES GALLO-ROMAINES

QUI TRAVERSENT
LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

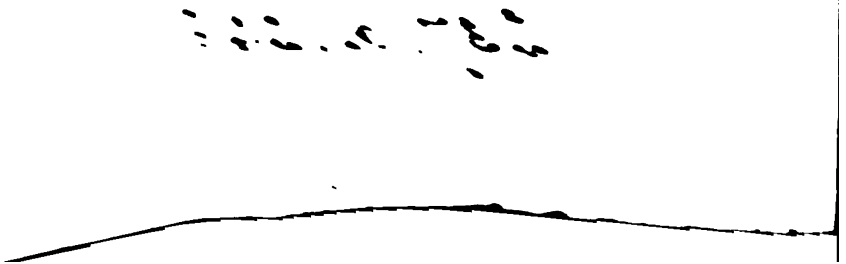
PAR
VICTOR PETIT
Membre de plusieurs Sociétés Archéologiques.

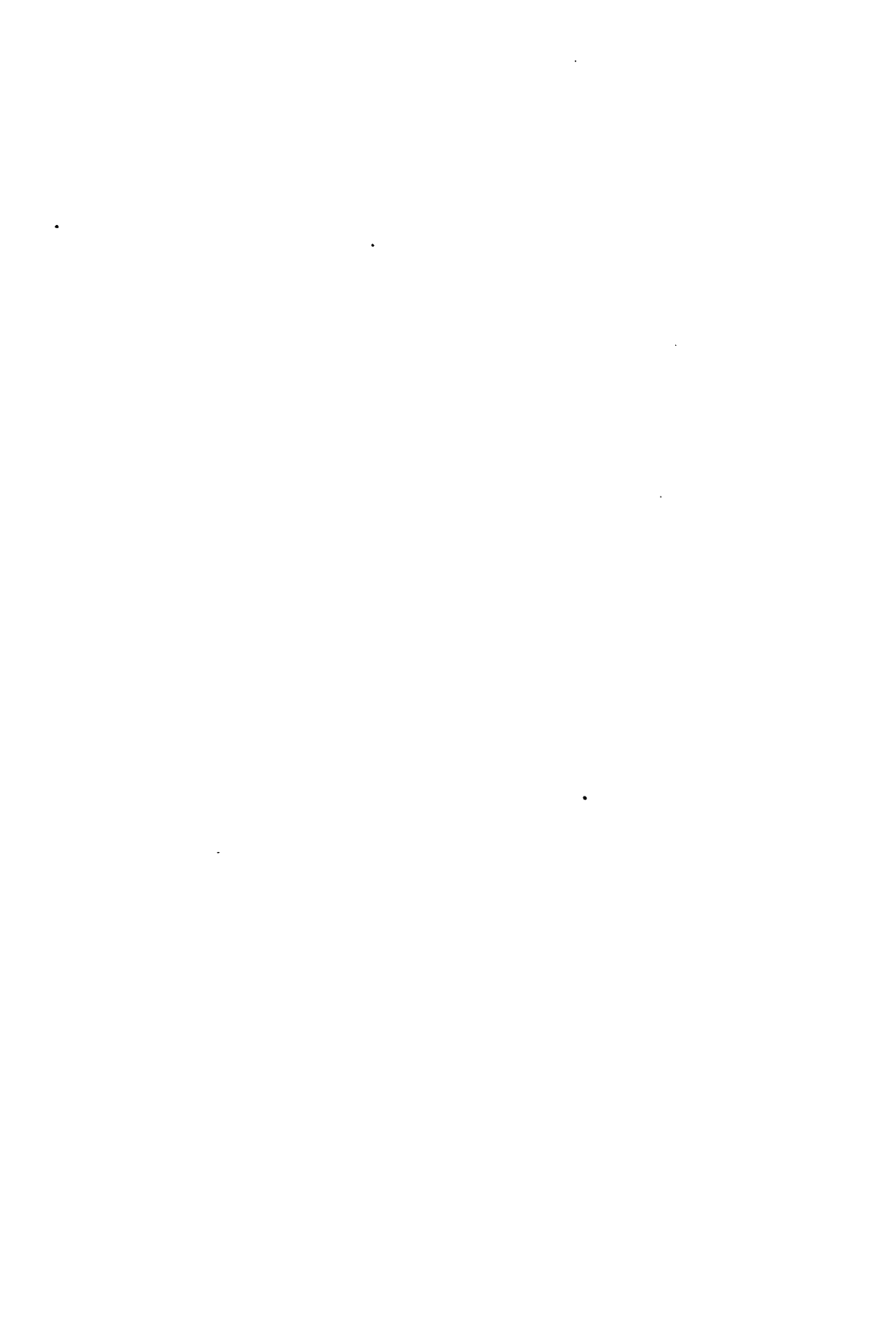


PARIS
LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
13, rue Hautefeuille.

1851.

237. a. 246.









se fait avec autant de zèle qu'en pouvaient mettre les architectes du siècle dernier à briser les sculptures du moyen-âge pour les remplacer par des ornements de genre rococo. Personne ne veut songer à faire la chose la plus simple, c'est-à-dire : laisser les monuments tels qu'ils sont, et ne s'occuper exclusivement qu'à les empêcher de tomber de vétusté.

Laissons les « archéologues » décrire avec éclat les édifices du moyen-âge et continuons, à la suite des « antiquaires » du siècle passé, les recherches qui peuvent éclairer l'histoire de l'occupation romaine dans notre province. Chaque jour, s'effacent davantage les traces qui ont laissées sur le sol les ruines d'immenses monuments. Des villes entières ont disparu, et nos historiens ne peuvent même pas s'accorder à retrouver l'emplacement où s'élevèrent ces mêmes villes. Les voies antiques sont devenues méconnaissables; et bientôt les traditions locales indiqueront seules qu'elles ont existé. Pauvres chaussées romaines ! Combien elles semblent mesquines de proportion, lorsqu'on entrevoit à travers la portière des wagons les gigantesques, les incompréhensibles travaux de déblai ou de remblai, exécutés au milieu des rivières et des montagnes. Pauvres voies romaines, qui pourtant, elles aussi, ont été durant plus de quinze siècles les seules grandes lignes de communication qu'il y eût en France. Leur plus puissant titre de gloire aujourd'hui, c'est leur antiquité. Contemporaines et même quelquefois antérieures aux premières années de l'ère chrétienne, elles rappellent au savant toute notre

histoire nationale; elles captivent encore l'attention des villageois, enfin elles nous montrent, par leur délabrement et leur disparition même, comment finissent toutes choses ici-bas.

Dans le département de l'Yonne, la stabilité des principaux centres de population a été la première cause de destruction pour les voies romaines. Les communications n'ayant pas cessé d'être actives, on dut à diverses époques renouveler l'empierrement des grands chemins; sur le tracé ancien on construisit même des chaussées toutes nouvelles. Presque partout le tracé antique a été dénaturé soit par les empiètements continuels des champs riverains, soit par l'enlèvement des matériaux, ou leur enfouissement sous des couches de terre d'une épaisseur souvent de plus d'un mètre et dont la culture s'est emparée. D'autres fois, le remblai de la chaussée est resté assez élevé pour que le tracé soit presque entier et serve toujours de chemin public.

Le département de l'Yonne est traversé par une grande route antique et plusieurs anciens chemins de moindre importance. Ces différentes voies se prolongent dans les départements limitrophes : la Nièvre, la Côte-d'Or, le Loiret, l'Aube, Seine-et-Marne, et elles conservent presque partout sur les hauteurs leur caractère primitif. On les a désignées généralement sous les noms de chemins Haussés, Ferrés, Verts, de César et de Brunehaut.

Dans les portions de ces chemins établies sur la ligne de faite des collines de la contrée, on retrouve presque

invariablement la chaussée élevée de quatre à six pieds au-dessus du sol. La raison en est très-simple et s'explique par la nature même de notre climat, et à cet égard j'appelle l'attention et l'étude des archéologues de l'Yonne. A l'époque de l'occupation romaine dans la Gaule, on traversait d'immenses espaces de terrains incultes et sans traces d'habitations. C'étaient de véritables petits déserts couverts de broussailles au milieu desquelles se cachaient quelques huttes de bergers. Dans le Nord et l'Est de la France actuelle, les Romains durent construire leurs chaussées d'une manière toute spéciale au pays, et par cela même très-différente de celle employée dans les provinces méridionales. C'est qu'en effet, durant une partie de la saison d'hiver, la neige recouvre d'une couche souvent assez épaisse de vastes étendues de territoire. Dès lors on dut songer, dans les parties désertes, à faire reconnaître facilement aux voyageurs le tracé de la route, et cela d'une manière permanente. On ne trouva rien de mieux que de construire *en remblai* les endroits les plus exposés à être recouverts par la neige. Remarquons qu'aujourd'hui tous les chemins, et même nos petites routes tracées à fleur de terre et bordées seulement d'un étroit fossé, disparaissent complètement sous une couche de neige de médiocre épaisseur. Là où les gens du pays ont de la peine à ne pas s'égarer, les étrangers sont tout-à-fait arrêtés. Ce grave inconvénient n'existe pas avec les chaussées fortement en remblai, et par la neige, aussi bien que dans la saison des pluies, elles sont praticables.

Voilà réellement la seule raison de l'élévation des voies antiques : il n'y en a pas d'autres.

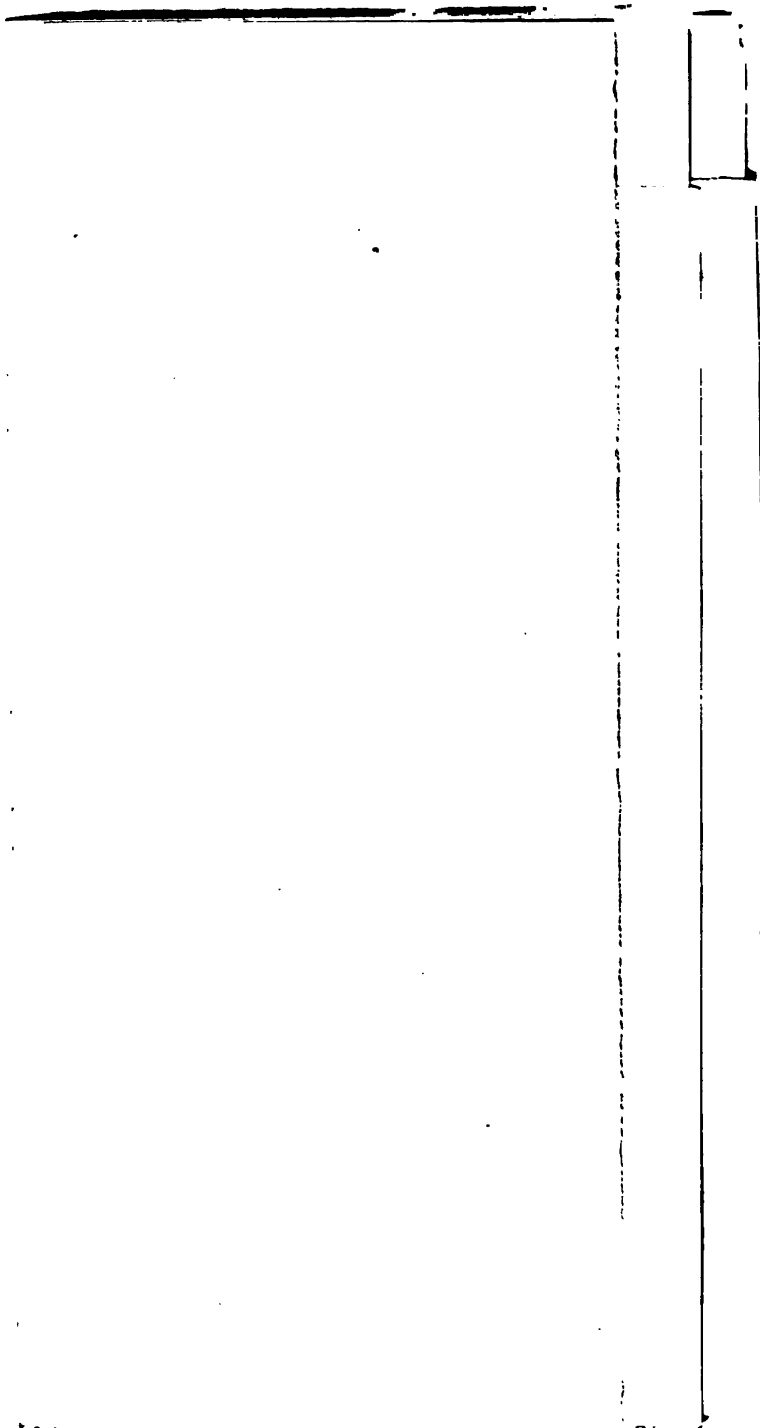
Remarquons enfin que, dans les hautes montagnes de la Suisse, des Pyrénées et même de l'Auvergne, on est obligé d'indiquer par de longues perches placées debout le long des routes la ligne que l'on doit suivre en temps de neige.

Avant de commencer la description de chacune de nos voies romaines, nous pensons devoir rappeler que c'est d'après l'ITINÉRAIRE D'ANTONIN et la TABLE THÉODOSIENNE, dite *de Peutinger*, que nous avons basé notre travail de compilation. On sait que le premier de ces deux précieux documents géographiques aurait été commencé sous Jules César, continué sous Auguste, et achevé sous Antonin Pie, qui lui a donné son nom, selon Luitprand, qui vivait vers l'an 870 (1).

Indépendamment de ce document géographique qu'on est convenu d'appeler « l'Itinéraire d'Antonin, » on possède une carte remontant à une haute ancienneté et connue sous le nom de *Table Théodosienne*. Conrad Peutinger, savant célèbre, né à Ausbourg en 1465, fit connaître cette carte dont l'origine est restée indéçise. Elle représente les routes itinéraires des armées romaines dans l'empire d'Occident. L'original, longtemps perdu, fut déposé à la bibliothèque de Vienne, et, en 1753, F. C. de Scheyb en publia une copie estimée.

Pour bien faire comprendre les dispositions graphiques

(1) Leblanc, *Histoire d'Auvergne*.



AVANT-PROPOS.

La publication que je commence ne sera réellement qu'une compilation. Mon but est seulement de réunir, en les résumant, les nombreux documents qui se rattachent à l'histoire de la province enclavée actuellement dans les limites du département de l'Yonne. Les fragments de dissertations ou de descriptions que j'ai copiés sont invariablement suivis ou précédés du nom de l'auteur; il sera donc facile de reconnaître les pages qui ne reproduisent que mon appréciation personnelle.

La description de monuments gallo-romains pourra peut-être paraître, aujourd'hui, aussi bizarre et aussi inopportune qu'aurait semblé bizarre et inopportune au dix-neuvième siècle la description des monuments du moyen-âge. Ne voit-on pas maintenant nos architectes s'efforcer de faire disparaître de nos églises tout ce qui rappelle le style du siècle de Louis XIV, pour y substituer le style soi-disant primitif? Cette belle besogne

ITINERAIRE
DES
VOIES GALLO-ROMAINES

QUI TRAVERSENT
LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

PAR
VICTOR PETIT
Membre de plusieurs Sociétés Archéologiques.



PARIS
LIBRAIRIE ARCHÉOLOGIQUE DE VICTOR DIDRON,
13, rue Hautefeuille.

—
1851.

237. a. 246.

١٤٤٤

AVANT-PROPOS.

La publication que je commence ne sera réellement qu'une compilation. Mon but est seulement de réunir, en les résumant, les nombreux documents qui se rattachent à l'histoire de la province enclavée actuellement dans les limites du département de l'Yonne. Les fragments de dissertations ou de descriptions que j'ai copiés sont invariablement suivis ou précédés du nom de l'auteur; il sera donc facile de reconnaître les pages qui ne reproduisent que mon appréciation personnelle.

La description de monuments gallo-romains pourra peut-être paraître, aujourd'hui, aussi bizarre et aussi inopportune qu'aurait semblé bizarre et inopportune au dix-neuvième siècle la description des monuments du moyen-âge. Ne voit-on pas maintenant nos architectes s'efforcer de faire disparaître de nos églises tout ce qui rappelle le style du siècle de Louis XIV, pour y substituer le style soi-disant primitif? Cette belle besogne

se fait avec autant de zèle qu'en pouvaient mettre les architectes du siècle dernier à briser les sculptures du moyen-âge pour les remplacer par des ornements de genre rococo. Personne ne veut songer à faire la chose la plus simple, c'est-à-dire : laisser les monuments tels qu'ils sont, et ne s'occuper exclusivement qu'à les empêcher de tomber de vétusté.

Laissons les « archéologues » décrier avec éclat les édifices du moyen-âge et continuons ; à la suite des « antiquaires » du siècle passé, les recherches qui peuvent éclairer l'histoire de l'occupation romaine dans notre province. Chaque jour, s'effacent davantage les traces qu'ont laissées sur le sol les ruines d'immenses monuments. Des villes entières ont disparu, et nos historiens ne peuvent même pas s'accorder à retrouver l'emplacement où s'élevèrent ces mêmes villes. Les voies antiques sont devenues méconnaissables, et bientôt les traditions locales indiqueront seules qu'elles ont existé. Pauvres chaussées romaines ! Combien elles semblent mesquines de proportion, lorsqu'on entrevoit à travers la portière des wagons les gigantesques, les incompréhensibles travaux de déblai ou de remblai, exécutés au milieu des rivières et des montagnes. Pauvres voies romaines, qui pourtant, elles aussi, ont été durant plus de quinze siècles les seules grandes lignes de communication qu'il y eût en France. Leur plus puissant titre de gloire aujourd'hui, c'est leur antiquité. Contemporaines et même quelquefois antérieures aux premières années de l'ère chrétienne, elles rappellent au savant toute notre

histoire nationale; elles captivent encore l'attention des villageois, enfin elles nous montrent, par leur délabrement et leur disparition même, comment finissent toutes choses ici-bas.

Dans le département de l'Yonne, la stabilité des principaux centres de population a été la première cause de destruction pour les voies romaines. Les communications n'ayant pas cessé d'être actives, on dut à diverses époques renouveler l'empiétement des grands chemins; sur le tracé ancien on construisit même des chaussées toutes nouvelles. Presque partout le tracé antique a été dénaturé soit par les empiétements continuels des champs riverains, soit par l'enlèvement des matériaux, ou leur enfouissement sous des couches de terre d'une épaisseur souvent de plus d'un mètre et dont la culture s'est emparée. D'autres fois, le remblai de la chaussée est resté assez élevé pour que le tracé soit presque entier et serve toujours de chemin public.

Le département de l'Yonne est traversé par une grande route antique et plusieurs anciens chemins de moindre importance. Ces différentes voies se prolongent dans les départements limitrophes : la Nièvre, la Côte-d'Or, le Loiret, l'Aube, Seine-et-Marne, et elles conservent presque partout sur les hauteurs leur caractère primitif. On les a désignées généralement sous les noms de chemins Haussés, Ferrés, Verts, de César et de Bruneault.

Dans les portions de ces chemins établies sur la ligne de faite des collines de la contrée, on retrouve presque

invariablement la chaussée élevée de quatre à six pieds au-dessus du sol. La raison en est très-simple et s'explique par la nature même de notre climat, et à cet égard j'appelle l'attention et l'étude des archéologues de l'Yonne. A l'époque de l'occupation romaine dans la Gaule, on traversait d'immenses espaces de terrains incultes et sans traces d'habitations. C'étaient de véritables petits déserts couverts de broussailles au milieu desquelles se cachaient quelques huttes de bergers. Dans le Nord et l'Est de la France actuelle, les Romains durent construire leurs chaussées d'une manière toute spéciale au pays, et par cela même très-différente de celle employée dans les provinces méridionales. C'est qu'en effet, durant une partie de la saison d'hiver, la neige recouvre d'une couche souvent assez épaisse de vastes étendues de territoire. Dès lors on dut songer, dans les parties désertes, à faire reconnaître facilement aux voyageurs le tracé de la route, et cela d'une manière permanente. On ne trouva rien de mieux que de construire *en remblai* les endroits les plus exposés à être recouverts par la neige. Remarquons qu'aujourd'hui tous les chemins, et même nos petites routes tracées à fleur de terre et bordées seulement d'un étroit fossé, disparaissent complètement sous une couche de neige de médiocre épaisseur. Là où les gens du pays ont de la peine à ne pas s'égarer, les étrangers sont tout-à-fait arrêtés. Ce grave inconvénient n'existe pas avec les chaussées fortement en remblai, et par la neige, aussi bien que dans la saison des pluies, elles sont praticables.

Voilà réellement la seule raison de l'élévation des voies antiques : il n'y en a pas d'autres.

Remarquons enfin que, dans les hautes montagnes de la Suisse, des Pyrénées et même de l'Auvergne, on est obligé d'indiquer par de longues perches placées debout le long des routes la ligne que l'on doit suivre en temps de neige.

Avant de commencer la description de chacune de nos voies romaines, nous pensons devoir rappeler que c'est d'après l'ITINÉRAIRE D'ANTONIN et la TABLE THÉODOSIENNE, dite de *Peutinger*, que nous avons basé notre travail de compilation. On sait que le premier de ces deux précieux documents géographiques aurait été commencé sous Jules César, continué sous Auguste, et achevé sous Antonin Pie, qui lui a donné son nom, selon Luitprand, qui vivait vers l'an 870 (1).

Indépendamment de ce document géographique qu'on est convenu d'appeler « l'Itinéraire d'Antonin, » on possède une carte remontant à une haute ancienneté et connue sous le nom de *Table Théodosienne*. Conrad Peutinger, savant célèbre, né à Ausbourg en 1465, fit connaître cette carte dont l'origine est restée indécise. Elle représente les routes itinéraires des armées romaines dans l'empire d'Occident. L'original, longtemps perdu, fut déposé à la bibliothèque de Vienne, et, en 1753, F. C. de Scheyb en publia une copie estimée.

Pour bien faire comprendre les dispositions graphiques

(1) Leblanc, *Histoire d'Auvergne*.

de cette carte, nous en publions un fragment *fac-simile*.

Voici les noms anciens indiqués par cette précieuse table, pour la contrée que nous habitons. J'ajoute les dénominations modernes qu'on leur a substituées selon l'opinion la plus générale.

LUTECI.	Paris.
METEGLO.	Melun, <i>Seine-et-Marne</i> .
CONDATÆ.	Montereau, <i>idem</i> .
RIOBÆ.	Orby, <i>idem</i> .
CALAGUM.	Chailly, <i>idem</i> .
AUGUSTOBONA.	Troyes, <i>Aube</i> .
EBURONRIGA.	Avrolles, <i>Yonne</i> .
ARALLO.	Avallon, <i>idem</i> .
AUTESSIODURO.	Auxerre, <i>idem</i> .
BANDRITUM.	Bassou, Joigny, <i>idem</i> .
AGETINCUM.	Sens, <i>idem</i> .
AQUIS-SEGESTE.	Chenevière, Ferrières, <i>Loiret</i> .
FINES.	Feins, Sury-aux-Bois, <i>idem</i> .
BELCA.	Bonné, Bouzy, <i>idem</i> .
CENABO.	Orléans, <i>idem</i> .

Comme on le voit, plusieurs noms sont restés douteux. A ceux-ci, il faut encore ajouter VALLAUNODUNUM, petite cité célèbre que l'on croit reconnaître dans les vestiges de constructions antiques situées à 2,400 mètres de Sceaux (Loiret), et que longe la chaussée dite *de César*, allant de Sens à Orléans.

Enfin, CLANUM, que l'on place à Villeneuve-l'Archevêque ou plutôt à Vullaines, petit village du département de l'Aube.

A l'aide des cartes anciennes et des traditions locales, on peut assez facilement reconstituer le réseau formé par les nombreuses voies qui traversaient la contrée limitée par la Haute-Seine et la Loire.

Ce travail a été fait, il y a plusieurs années, par un savant ingénieur, M. Jollois, dans un ouvrage plein de recherches curieuses et d'un haut intérêt pour le département du Loiret spécialement. L'auteur décrit avec soin deux voies antiques qui traversent le Gâtinais pour aboutir à Sens. Le géographe Pasumot a publié sur d'autres chaussées de précieux renseignements. D'Anville, l'abbé Courtépée, l'abbé Lebeuf, Grivaud de la Vincelle, de Caylus, l'abbé Belley, les Almanachs de Sens et les Annales de l'Yonne ont donné de nombreuses descriptions qui m'ont été de la plus grande utilité pour tracer l'itinéraire des voies romaines qui passaient à Sens ou à Auxerre. Le résumé suivant n'est réellement, ainsi que je l'ai dit déjà, qu'une compilation destinée à faire reconnaître, de suite, l'importance et le résultat des travaux de plusieurs savants.

Les travaux descriptifs de MM. Leblanc, Quantin, Beaudoin, Lemaistre, etc., m'ont utilement servi. M. Lemaistre, zélé historien du Tonnerrois, a fait une remarque d'une importance et d'une vérité incontestables et que nous reproduisons ici :

« Dès actuellement, on doit faire remarquer que les

« grandes voies romaines, plus anciennes que la division
« territoriale en communes, ont très-souvent servi de
« limite à ces fractions du pays. De telle sorte que,
« quand les traces de ces communications ont totalement
« disparu, si on trouve une limite de communes en
« ligne droite, et dans la prolongation de la voie
« romaine, là, certes, était le chemin dont on recherche
« les traces et la direction. »

Plusieurs exemples de délimitation viennent confirmer, dans le département de l'Yonne, l'exactitude de cette observation que nous signalons non pas comme une chose neuve et inédite, mais comme l'un des moyens les plus sûrs pour retrouver les traces des chaussées antiques dont l'empierrement est enfoui sous le sol et souvent à une très-grande profondeur.

Sans vouloir me ranger exclusivement parmi les anti-
quaires « louangeurs du temps passé, » je crois pouvoir réclamer en faveur des antiquités gallo-romaines une part plus large dans les études et les travaux archéologiques publiés de nos jours. L'archéologie est entrée depuis quelques années dans une puissante voie de progrès ; cette magnifique science se dégage peu à peu des erreurs et des préjugés qui entravaient le développement populaire et inespéré qui se manifeste aujourd'hui. L'archéologie païenne et surtout celtique, aussi bien que l'archéologie chrétienne, sont descendues des hauteurs scientifiques plus ou moins nuageuses où les vieux antiquaires se sont quelquefois égarés. Les études sont moins passionnées et par cela même plus impar-

tiales. Les recherches et les fouilles sont suivies avec intérêt par le public, et à cet égard, chose bien bizarre, l'industrie des chemins de fer, tout anti-archéologique qu'elle puisse paraître, contribue sans le vouloir, il est vrai, à éclairer quelques points restés obscurs dans nos annales monumentales, si je puis dire ainsi. Les immenses travaux de nivellement, au milieu des vallées et des montagnes, mettent à découvert les ruines d'un grand nombre de constructions dont personne ne soupçonnait l'existence. Les archéologues doivent donc plus que jamais engager et encourager les ouvriers terrassiers à ne point leur laisser ignorer les trouvailles de médailles, ou les découvertes de sculptures qui peuvent être faites tout-à-coup. Ces découvertes, toujours précieuses sous quelque rapport, et ne serait-ce qu'au seul point de vue de l'ancienneté bien constatée, ne doivent point rester ignorées ni secrètes, mais au contraire annoncées dans les journaux de la province. Cette publicité contribue d'une manière efficace et en quelque sorte irrésistible à populariser les sciences historiques. A ce propos, je suis heureux de rendre un hommage sans réserve aux divers journaux qui se publient dans le département de l'Yonne; jamais ils ne refusent les communications réellement dignes d'intérêt qui leur sont faites.

Nous commençons enfin la description sommaire de l'itinéraire des voies gallo-romaines. Ce n'est pas sans motif que j'emploie cette appellation de « gallo-romaine, » car je suis persuadé que ce ne furent jamais les soldats romains venus pour conquérir les Gaules qui construi-

1911. 5. 1. 10. 11.

ITINÉRAIRES

DES

VOIES GALLO - ROMAINES

SOMMAIRE :

- I. VOIE ROMAINE d'AUTUN à TROYES.
 - II. VOIE ROMAINE d'AUTUN à TOURS.
 - III. VOIE ROMAINE de SENS à ORLÉANS.
 - IV. VOIE ROMAINE de SENS à ALISE
 - V. VOIE ROMAINE de SENS à TROYES.
 - VI. VOIE ROMAINE de SENS à MEAUX.
 - VII. VOIE ROMAINE d'AUXERRE à MESVRES-SUR-LOIRE.
 - VIII. VOIE ROMAINE de PARIS à SENS.
 - IX. VOIE ROMAINE d'AUXERRE à MONTBARD.
 - X. VOIE ROMAINE d'AUXERRE à LANGRES.
-

CHAPITRE PREMIER.

I. — GRANDE VOIE ROMAINE D'AGRIPPA.

Strabon nous apprend que Vipsanius Agrippa, gendre d'Auguste, gouverneur de la Gaule en l'an 716 de la fondation de Rome, 37 ans avant l'Ère chrétienne, fit construire, pendant qu'il résidait à Lyon, un grand chemin allant de Lyon à Boulogne-sur-Mer (1). Voici, d'après l'itinéraire d'Antonin, la dimension de cette grande et magnifique chaussée romaine, qui commençait réellement à Milan et s'avancait vers Lyon par Aoste et Vienne; nous ne copions que le nom des villes de notre province.

Itinéraire d'Antonin.

AVGVSTODVNVM,	M. P. XXVII.	LEVGAS XVIII.
SIDOLOCVN,	M. P. XXIII.	LEVGAS XVI.
ABALLONE,	M. P. XXXIII.	LEVGAS XII.
AVTESIODORVM,	M. P. XVIII.	LEVGAS XII.
EBVROBRINCAM,	M. P. XXXIII.	LEVGAS XII.
TRICASSES,		

La table de Peutinger donne à peu de chose près les

(1) Strabon, lib. 4; Bergier, lib. 1, c. 29; Pasumot, Grivaud, Anville, etc.

mêmes distances avec quelques variantes dans les noms. Nous donnons un *fac simile* de ce curieux document géographique dans la carte générale des voies romaines qui traversent le département de l'Yonne.

Voici les localités déjà indiquées par l'itinéraire d'Antonin, mais dans l'ordre inverse :

Table de Peutinger.

AVGVSTOBONA,	TROYES.
EBVROBRIGA,	AVROLLES.
AVTESSIODVRO,	XXII.	AUXERRE.
ABALLO,	XVI.	AVALLON.
SIDOLOCO,	XVIII.	SAULIEU.
AVGVSTODVNVM,	XXI.	AUTUN.

La station la plus rapprochée des limites du département de l'Yonne est Saulieu, petite ville où naquit le zélé et savant Courtépée. La voie romaine, parfaitement bien indiquée dans la carte du Dépôt de la Guerre, feuille 124, et aussi dans les cartes anciennes de la Bourgogne, disparaît à Saulieu sous l'empiérement de la grande route de Paris à Lyon, par la Bourgogne. Le tracé moderne a recouvert complètement l'ancien, et les antiquaires ne peuvent qu'étudier l'ensemble de la direction s'avancant par grands alignements, malgré les mouvements de terrain de la contrée qui s'étend entre Saulieu et Avallon, en passant par la Roche-en-Brenil, Rouvray, Sainte-Magnance, Cussy-les-Forges et le hameau d'Etrée nommé autrefois VIA-STRATA (1). La voie antique, dit Courtépée, n'entrait pas à Avallon, mais passait sur la chaussée de l'Étang-au-Duc, près de laquelle on trouva une colonne milliaire que les ouvriers brisèrent.

(1) Courtépée, Jollois, Pasumot, etc.

Nous ne pouvons mieux faire maintenant que de copier la description écrite par le savant Pasumot, en 1764. A cette époque, la voie romaine était infiniment mieux conservée qu'elle ne l'est de nos jours, et c'est d'après les indications de Pasumot que nous avons suivi le vieux chemin, entre Avallon et Auxerre. La description est parfaitement exacte et s'accorde avec le tracé indiqué sur la Carte de France, feuilles n° 96, 97 et 111. Voici donc la description de Pasumot, insérée dans les *Mémoires Géographiques*, réunis par M. Grivaud de la Vincelle, et publiés à Paris en 1810.

« La chaussée qui venait de Saulieu n'entraît pas dans Avallon. Cette ville, qui n'est accessible que du côté du nord, était peu considérable : ce n'était qu'un château au commencement du septième siècle. La voie romaine ne souffrait, selon toute apparence, qu'une légère inflexion, sans être interrompue, et continuait en passant vers l'extrémité du faubourg actuel ; c'est, à ce qu'il me paraît, de l'extrémité de ce faubourg qu'il faut commencer à compter les trenté-trois mille pas que l'itinéraire d'Antonin compte entre Avallon et Auxerre. La voie va droit d'Avallon à Girolles ; elle n'est guère reconnaissable à cause des terres labourées, qui ont peu de profondeur et laissent souvent le roc à découvert d'espace en espace. Il eût été difficile et même inutile de construire une chaussée sur un roc continu. A une lieue d'Avallon, on trouve dans un vallon un vieux pont d'une construction gothique ; il a deux petites arches dont les voûtes sont en ogive : sans doute qu'il y en avait déjà un précédemment. Au-delà de ce pont, et à quelque distance, on trouve un reste de levée romaine ; mais il faut savoir qu'elle passait là pour la reconnaître. La voie passe à peu de distance des ruines du château de Girolles,

qu'elle laisse au nord, monte un coteau d'une pente douce, et un quart de lieue au-delà, elle décrit une courbe pour descendre la colline et arriver au village de Sermiselles.

« Depuis Avallon jusqu'à Sermiselles, on n'a presque que des soupçons de voie et de chaussée romaines ; mais au sortir des murs de Sermiselles, on trouve la chaussée qui rase le château devant lequel M. Le Tors, lieutenant civil et criminel d'Avallon, la fit ouvrir en 1737, pour en reconnaître davantage la construction, eu égard au local. Depuis ce château, qu'elle laisse à l'ouest, elle est très-bien alignée, très-visible, et construite en levée. A un bon quart de lieue de Sermiselles, elle courbe à l'ouest, monte un monticule sur lequel est située l'église paroissiale de Voutenay, qu'elle laisse à l'ouest, à environ cent toises, descend ensuite ce monticule, passe sur un ruisseau où il y a un pont, remonte une petite hauteur, et de là continue à travers une très-belle plaine le long de la rivière de Cure, toujours très-visible, et formant une très-belle chaussée ; elle vient aboutir à la rivière. Vis-à-vis le village de Saint-Moré, et dans cette extrémité, le pavé antique est fort bien conservé et très-visible. Il y avait un pont sur la rivière, qui est très-guéable dans cet endroit. Il n'y a pas bien longtemps qu'on voyait encore les restes des pilotis. Un vieillard de quatre-vingt-cinq ans m'a assuré qu'il les avait vus.

« Au-delà de la rivière on ne voit rien dans le village qui indique clairement la voie romaine, si ce n'est un chemin très-droit le long des murs du château de Saint-Moré. On laisse l'église à environ cinquante toises au nord ; et après avoir continué environ cent toises au-delà du village, il faut tourner sur l'ouest pour monter la montagne dans l'espace d'environ trois cents toises, et on retrouve la chaussée, dont l'extrémité, dans cet endroit, se trouve au nord-ouest,

et à fort peu de distance des ruines du lieu nommé *Ville-Auxerre*, situé sur un plateau élevé, et qui probablement n'a pu être que le *Chora* d'Ammien-Marcellin.

« Ces coudes de la voie romaine sont très-visibles. On est alors étonné, ou plutôt dans l'admiration, de trouver sur la hauteur une chaussée magnifique élevée de plus de dix pieds au-dessus du terrain. Elle est très-étroite, dirigée au nord-ouest, selon l'observation que j'en ai faite avec la boussole ; elle se trouve d'abord enclavée dans une extrémité de bois, et, après avoir traversé un court espace d'une belle pelouse, elle traverse encore une autre extrémité de bois, hors duquel on se trouve en pleine campagne. A la hauteur du village d'Arcy, la chaussée descend toujours en ligne droite, dans un petit vallon, et continue à travers les terres labourées, sur le même alignement, environ l'espace d'un quart de lieue, le long des bois d'Arcy et de Bessy, qu'elle laisse à l'est, à peu de distance : on la nomme, dans ce canton, *la levée de madame Mahault* ; et j'en ai donné la raison dans la dissertation sur *Chora* (1).

« Cette chaussée traverse une accrue des bois d'Arcy et de Bessy, d'environ deux cents toises, et se trouve ensuite enclose dans les accrues de ce même bois, qu'on a plantées dans la chaussée même, et jusques à environ vingt-cinq ou trente pieds au-delà. Les bornes de ce territoire sont placées sur le milieu de cette chaussée. Le bois l'a conservée parfaitement presque sans dégradation, même des parties du pavé qu'on voit dans certains endroits dans tout son entier. Avant que de quitter le bois, elle traverse un vallon ; elle en traverse un autre au sortir du bois, et continue toujours en

(1) Mathilde, comtesse d'Auxerre et de Nevers, qui vivait au milieu du XIII^e siècle, possédait sur ce territoire un château-fort.

ligne droite jusque sur la hauteur, où elle n'a d'élévation que ce qu'il en faut pour donner une pente légère à droite et à gauche dans les terres labourées. Après avoir continué sur cette hauteur dans la même direction droite, elle tourne un peu sur la gauche pour descendre dans le village de Sery, afin d'éviter un vallon trop profond. Elle fait un demi-cercle dans le village de Sery ; et à très-peu de distance de l'église, elle retourne, par une direction au nord, pour monter obliquement le coteau dont la pente est assez raide. Sur la hauteur, on retrouve, dans les terres ensemencées, une chaussée qui paraît tirer un peu sur le nord-ouest ou sur l'abbaye de Crisenon. Sur le sommet du coteau, elle est élevée de plus de dix pieds, et est conservée dans toute sa hauteur et largeur. On y voit aussi des restes du pavé. A environ quatre cents toises au sud, de la hauteur de l'église de Prégilbert, elle tourne du côté du nord, et prend une direction très-droite, qu'on aperçoit dans l'espace de plus d'une lieue. A la hauteur du clocher de Prégilbert, qui est éloigné du côté de l'ouest d'environ trois cents toises, on commence à descendre la colline. Notre chaussée laisse encore du côté de l'ouest le village de Prégilbert, à environ deux cents toises de distance, et arrive dans la cour du château de Sainte-Pallaye, où depuis quelques années on l'a fait couper et détruire. Au-delà du château, elle continue à travers les terres labourées et la prairie, et vient gagner l'Yonne à Bazarne. Sur le bord de la rivière, dans la largeur de quarante pieds, on voit un massif de pierres de quatre à cinq pieds de profondeur, qui forme le fondement de cette chaussée. Ce sont des pierres du pays entassées sans ordre ni arrangement les unes sur les autres. Il y avait dans cet endroit un pont de bois sur la rivière : il a été longtemps entretenu, et les débris du dernier sont au fond l'eau, où on

les voit encore (1). Ce qu'on appelle le *château de Bazarne* est bâti sur la chaussée qui, dans sa direction, laisse l'église de ce lieu à environ cinquante toises à l'est. A environ cinq cents toises du village, elle passe devant une chapelle isolée bâtie sous l'invocation de Saint-Quentin, et va ensuite sur la hauteur côtoyer un bois dont les accrues se sont étendues à quelques peds au-delà de la chaussée. Entre la chapelle et ce bois, on trouve de distance en distance des restes de l'ancien pavé fait, comme partout ailleurs, de pierres du pays, et placées debout. Tout le long du bois elle est élevée au-dessus du niveau du terrain : cette lisière de bois est longue d'environ un quart de lieue. En la côtoyant, on descend dans la vallée, où l'éminence de la chaussée finit, et sa direction retourne un peu à l'ouest : elle va traverser le village de Vincelles, dont elle laisse l'église à l'est, à la distance de six toises seulement. Ce village est en plaine, et la voie continue toujours dans la même direction ; elle laisse le clocher d'Ecolives à environ deux cents toises à l'ouest. Elle passe devant le château de Belombre, qui en est distant à l'est d'environ cent toises, et vient traverser un hameau nommé la *Cour-Barrée*. A cent toises au-delà de ce hameau, elle tourne à l'ouest presque direct, pour monter un coteau dans l'espace d'environ cinq cents toises. Ce chemin, qui est très-ruiné dans la pente de cette montagne, ne laisse guère reconnaître une chaussée romaine, si ce n'est à mesure qu'on approche de la hauteur, où on retrouve des vestiges de la levée. Sur le sommet de la montagne, elle décrit une courbe qui approche très-fort de l'angle droit ;

(1) On a découvert, il y a quelques années, dit M. Leblanc, dans les travaux de la rivière d'Yonne, les culées de l'ancien pont de Sainte-Pallaye. (*Histoire d'Auxerre.*)

là elle réparait dans son entier, et dans son éminence d'environ dix pieds au-dessus du niveau du terrain. Elle paraît alors dirigée en ligne droite entre la tour de la cathédrale d'Auxerre et la chapelle Sainte-Geneviève; et à six cent quatre-vingt-trois toises au-delà, elle courbe à l'ouest, et prend un nouvel alignement, tel que si elle était continuée elle traverserait l'enclos de l'abbaye Saint-Julien, et viendrait tomber sur la tour qui fait l'angle des murs de la ville sur le bord de la rivière, près du pont. Elle laisse à l'orient direct les Fourches de Brellon, à la distance de cent dix toises; et à cinq cent cinquante-quatre au-delà, où est l'image de Notre-Dame de Miséricorde, elle change de direction, courbe sur l'ouest pour descendre la montagne et arriver à l'emplacement de l'ancien *Autric*.»

Nous ajouterons peu de chose à cette description qui a été commentée, réfutée ou approuvée par les nombreux antiquaires du siècle dernier, et même du nôtre. Une route nouvellement construite entre Auxerre et Avallon traverse à différentes reprises la voie antique, et même la recouvre sur une longueur de plus de six kilomètres entre le hameau de la Cour-Barrée et Bazarne. A cet égard, nous donnons ici une note de M. Baudoin, architecte (1).

« Partant d'Avallon pour se diriger sur Auxerre, la route nouvelle traverse la voie romaine à l'entrée de Sertizelles. Les travaux, sur ce point, n'ont produit aucune découverte; mais à quelque distance de là, un peu après la sortie du village, la route reconcontre de nouveau la voie des Romains, qu'elle longe dans une assez grande longueur, et comme

(1) *Annuaire de l'Yonne, 1849; Bulletin de la Société d'Auxerre, 2^e volume; Almanach de Sens, etc.*

elle se trouve en déblai dans cette partie, la chaussée romaine est entièrement à découvert.

« Entre Sermizelles et Voutenay, la voie romaine est en partie à découvert sur une assez grande longueur. Voici ce qu'on remarque de cette voie dans les fossés de la route :

« Sur un lit de 0^m,10 d'épaisseur en gravier ou en mortier, comme je l'ai remarqué à Voutenay, est une couche de pierres plates posées de champ et transversalement à l'axe de la route sur une épaisseur de 0^m,25. Ces couches de mortier et de pierre forment le *statumen*. Vient ensuite une couche de 0^m,40 d'épaisseur en pierres cassées ; c'est là la couche de *rudus*. Le *nucleus* a totalement disparu dans cette partie ; il est usé ou entraîné par les eaux dans les parties viables du chemin ; il est remplacé par des terres labourables dans les parties cultivées.

« A la sortie de Voutenay, la route reprend encore un instant la voie romaine. Ici, la chaussée se trouve usée jusqu'au *statumen*, ce qui donne à ce chemin l'aspect d'une chaussée pavée. On croit y remarquer un encaissement de grosses pierres ; ce que, cependant, je n'oserais affirmer, cette bordure pouvant fort bien être le résultat de travaux modernes. »

C'est la dernière rencontre des deux voies que nous suivons et le long desquelles de nombreuses découvertes d'antiquités ont été faites. (Voir les chapitres suivants :)

II. — GRANDE VOIE ROMAINE D'AUTUN A TOURS.

La Table de Peutinger indique seule, une voie antique allant d'Autun à Tours par Auxerre. Cet itinéraire peut sembler bien extraordinaire, par suite de l'angle aigu que

présente le tracé entre Auxerre, Sens et Aquis-Segeste, et enfin Orléans.

Voici la mention de cette chaussée telle qu'elle est indiquée par Peutinger :

AVGVSTODVNVM,		AUTUN.
SIDOLOCO,	XVIII.	SAULIEU.
ABALLO,	XVI.	AVALLON.
AVTESSIODVRO,	XXII.	AUXERRE.
BANDRITVM,	VIII.	BASSOU?
AGETINCVM,	XXV.	SENS.
AQVIS-SEGESTE,	XXII.	MONTBOUY?
FINES,	XXII.	?
CENABO,	XV.	ORLÉANS.
CÆSARODVRO,	LI.	TOURS.

On voit que cette voie emprunte jusqu'à Auxerre la grande voie d'Agrippa. On trouve dans les Mémoires Géographiques de Pasumot la description très-détaillée de la portion de route comprise entre Auxerre et Sens. Cette description, que nous reproduisons en partie, est accompagnée d'une excellente carte dressée en 1763. Voir aussi la carte du Dépôt de la Guerre, feuilles 84 et 96.

On a bien longuement discuté sur la position de Bandritum, que Peutinger indique entre Auxerre et Sens. (Voir chapitre II). Le géographe Pasumot croit reconnaître cette station au village de Bassou; d'autres auteurs (1) la reportent jusqu'à Joigny. Nous analysons tous les travaux historiques, chapitre II.

Entre Auxerre et Bassou, la voie antique semble avoir été recouverte par la grande route actuelle. Remarquons que le

(1) Voir l'abbé Lebeuf, et MM. Leblanc, Chardon, Jollois et Tarbé; *Almanachs de Sens* de 1802 et 1823.

tracé antique au-delà de Bassou suit le flanc des collines pour éviter les prairies marécageuses que la grande route traverse en ligne directe, et un remblai trop peu élevé, pour se diriger droit vers le faubourg du Pont de Joigny, et que la chaussée romaine laissait à plus de dix-huit cents mètres de distance à l'est.

Ainsi, dans la belle et riche vallée de l'Yonne, entre Auxerre et Montereau, on peut remarquer qu'une distance de quelques mètres seulement sépare quatre grandes voies de communication : l'Yonne, la voie antique, la grande route actuelle, et le chemin de fer. Ces quatre lignes se suivent presque parallèlement et occupent une très-notable partie du fond de la vallée.

Voici la description écrite par Pasumot, mais seulement depuis Bassou.

« Au-delà de Bassou, à l'endroit où le grand chemin actuel décrit une courbe pour aller à Joigny, on trouve la voie romaine, qui tournait comme la route actuelle. Le contour ancien est très-aisé à distinguer dans une terre labourée qui borne la partie circulaire actuelle du chemin. De ce point, la voie romaine traverse les terres labourées, présente une éminence qui facilite l'écoulement des eaux à droite et à gauche ; et ce qui la fait reconnaître encore pour une voie romaine, c'est qu'elle est peu large ; elle va droit aux murs du château de Charneau. Le mur septentrional de ce parc est construit, dans toute sa longueur, sur cette chaussée, qu'on a coupée dans un endroit pour laisser un libre écoulement aux eaux des fossés et canaux qui entourent le château. Cette coupe se trouve à peu de distance du chemin qui, de la grande route, conduit à l'entrée du château, et présente le caractère des voies romaines faites seulement de gravier. L'encaissement total est profond de six

ou huit pieds au plus, sur environ quinze de large. La chaussée, construite dans une direction très-droite, continue au-delà du parc de Charneau, et traverse le village de Charmoy. Elle laisse au sud, l'église qui est située sur un petit coteau dont la voie rase le pied, en côtoyant les derrières de quelques maisons, qui de là s'étendent jusque sur la grande route actuelle.

« Au-delà de Charmoy, dont les maisons sont situées dans une assez longue étendue le long de notre chaussée, la voie connue dans ce canton sous le nom de *vieux chemin* courbe vers le midi, et suit le contour naturel d'un coteau, pour éviter un terrain fort marécageux et arriver au village des Voves, situé à mi-côte. Des Voves, notre chaussée suit toujours le coteau, et ne pouvait aller en ligne droite à cause des marécages. Elle arrive sur la hauteur du parc de Champlay, et le côtoie dans sa partie septentrionale, où est une très-forte chaussée qui, dans sa construction actuelle, ne présente point le caractère d'un ouvrage romain, mais dont l'antiquité et la publicité sont prouvées, parce qu'autrefois, et surtout avant la construction du chemin actuel, elle était entretenue aux dépens du domaine. Il ne faut pas s'attendre qu'en suivant cette voie on lui reconnaisse partout les caractères des voies romaines. Au-delà des maisons du village de Charmoy, où elle quitte sa direction droite pour suivre la pente du coteau, on commence à la méconnaître entièrement; on serait même tenté de la révoquer absolument en doute, si l'on ne faisait réflexion que les marécages n'ont pas absolument permis qu'elle passât ailleurs que par les chemins actuels que je décris, et que l'antiquité et le long usage ont beaucoup défigurés et presque dénaturés.

« Le château de Champlay est situé dans un terrain des plus marécageux, et il a fallu nécessairement y construire

une chaussée qui a toujours été entretenue, et qui, par succession de temps, est devenue telle que nous la voyons. Au-delà de cette chaussée la voie tournait un peu sur le sud, et montait un nouveau coteau sur lequel est situé le village de Champlay, et elle passait entre l'église de ce lieu et le hameau nommé *Petit-Longueron*, qui est presque contigu aux maisons de Champlay. Comme il n'y a pas d'autre chemin et que celui-là a été très-souvent réparé et rechargé, c'est pour cela qu'on ne reconnaît pas dans ces lieux les caractères des voies romaines. Du Petit-Longueron la voie continue au Grand-Longueron, à travers des terres qui sont actuellement en labour, et elle ne pouvait passer ailleurs, toujours à cause des pacages, qui sont aujourd'hui très-marécageux, et qui devaient l'être bien davantage il y a seize ou dix-huit cents ans. En sortant du Grand-Longueron on retrouve alors le caractère des voies romaines : on voit une chaussée formant le dos d'âne au milieu des terres labourées, et qui, par une direction très-droite, va au hameau nommé *Lechère*. Le ruisseau de Tholon, qui coule assez près de Lechère, n'interrompt point cette direction, et sans doute qu'il y avait un ponceau. On reconnaît facilement entre Longueron et Lechère l'encaissement de sable au milieu des terres; et la surface de la chaussée paraît encore, en quelques endroits, ferrée de cailloux qui se trouvent à très-peu de distance de là.

« De Lechère, la voie va droit au hameau nommé *les Péages de Cézy*. On y payait, en effet, droit de péage. Elle laisse ce hameau à droite, et continuant la même direction droite, on va jusqu'à la hauteur de *Themme*, qu'on laisse à gauche à environ trois cents toises de distance. Un peu au-delà des Péages de Cézy, on traverse des prairies où l'on retrouve les caractères des voies romaines par un exhaussement ferré de

cailloux. On traverse le ruisseau de Vrin qui, divisé en deux bras, dégrade ce chemin en le côtoyant, et fait apercevoir un massif de cailloutage. Depuis Themme on va au Port-la-Bouvière, qu'on laisse à gauche. On reconnaît encore le caractère de la voie romaine par la direction très-droite qu'on suit à travers les terres labourées, et qui, en certains endroits, est exhaussée. Au Port-la-Bouvière, la voie tourne sur l'est, et on suit, dans une direction toujours droite, un vieux chemin qui, d'espace en espace, laisse apercevoir les cailloux qui l'ont ferré autrefois. Le ruisseau qui passe à Saint-Julien a tout à fait détruit le chemin sans en interrompre la direction, et à mi-chemin entre Saint-Julien et la hameau de Charmoy, la voie change, tourne à l'ouest, va droit à la Maladrerie, continue au-delà dans la même direction droite, et exhaussée comme on la voit avant d'arriver à la Maladrerie; puis elle retourne à l'ouest pour gagner le Petit-Port. Depuis ce dernier coude, on ne trouve plus aucun vestige de voie ancienne, non plus que depuis Petit-Port jusqu'à Villefolle.»

Notre chaussée suit donc la rive gauche de l'Yonne, et ne passe point à Joigny, dont la première fondation est de 978.

Nous donnons, au chapitre II, des villes antiques, un résumé des recherches historiques publiées à l'égard de la véritable origine de Joigny.

Villefolle, *Villa Fatua*, nommé précédemment *Capella Domini super Yonnam*, n'est aujourd'hui qu'un faubourg de Villeneuve-le-Roi, ou Villeneuve-sur-Yonne, suivant l'appellation républicaine. Cette petite ville est située sur la rive droite de l'Yonne, et Villefolle sur la rive gauche; un vieux pont, datant du moyen-âge seulement, réunit les deux localités.

« Villefolle ne devint vraisemblablement un lieu considé-

nable qu'à cause de sa situation commode sur le chemin qu'y passait, et qui ne pouvait être que l'ancienne voie romaine qui, selon toute apparence, continuait depuis Villefolle à Marsangy, en passant entre Rousson et la rivière. De Marsangy elle montait obliquement la montagne pour aller à Gron, en passant à peu de distance du hameau de Cérilly : c'est ce qu'on appelle le *Chemin du Milieu*, parce qu'il y en a un au pied de la colline, et un autre qui va de Marsangy à Gron, par la hauteur, sans passer par aucun hameau ni village. De Gron, la voie venait à Paron, en suivant le pied du coteau, où le chemin se trouve taillé dans la craie. De Paron elle suivait le pied-de la colline. Les rocs de craie ont été coupés pour faire le chemin, et on arrivait à Sens par le pont, en traversant le faubourg Saint-Maurice. »

II. — VOIE ROMAINE DE SENS A ORLÉANS. (Suite.)

Table de Peutinger.

CENABO,		ORLÉANS.
FINES,	XV.	P
AQVIS-SEGESTE,	XXII.	MONTBOUY-CHENEVIÈRE.
AGETINCVM,	XXII.	SENS.

L'ancien chemin de Sens à Orléans par Courtenay et Montargis semble avoir suivi le tracé d'une voie romaine et peut-être même gauloise, allant de Sens à Orléans, par Aquis-Segeste qu'on croit reconnaître aujourd'hui dans les ruines romaines de Chenevière (Loiret). Cette voie, en quittant la ville de Sens, suivait jusqu'au village de Paron une autre chaussée antique conduisant à Auxerre et dont nous venons de parler.

Au-delà du ruisseau de Paron, le vieux chemin, c'est-à-dire la voie romaine, montait en ligne directe la pente rapide

de la montagne. Cette partie du tracé est méconnaissable, par suite des sinuosités et de l'agrandissement des ravins que les eaux pluviales ont creusés. La route, forcée de dévier de sa direction primitive, s'est perdue tout-à-fait, car ce n'est plus qu'un mauvais chemin étroit, tortueux et raboteux jusqu'au sommet de la montée. Mais de ce point, elle reprend sa rectitude, traverse quelques maigres boulinères, et bientôt descend obliquement la longue pente qui la conduit à quelques pas de l'église de Collemiers, traverse ce village et monte l'autre versant de la vallée. Ici les mêmes causes de détérioration l'ont détournée, puis détruite, au milieu des nombreuses ravines qui sillonnent la pente du terrain. Arrivée sur le plateau, elle se continue en belle ligne droite jusqu'à Egriselle-le-Bocage, ayant encore descendu et remonté une nouvelle vallée, et enfin se prolonge vers Courtenay, après avoir été coupée par la route nouvelle qui la remplace. Dans le département du Loiret, on retrouve cette voie non point se dirigeant vers Montargis, mais dans une position portée plus au sud entre les hameaux de Brinvillers et des Brenois.

Le tracé antique, que l'on ne reconnaît qu'à sa rectitude et sur une longueur de cinq kilomètres, semble devoir aboutir au village de Triguères, situé dans la vallée de l'Ouanne, et traversé par la route de Joigny à Château-Renard, à quatre kilomètres seulement de cette dernière ville.

La Carte du Dépôt de la Guerre, feuille 96, indique parfaitement cette portion, restée presque ignorée, de la chaussée devant passer à Aquis-Segeste, et s'éloignant beaucoup de Ferrières-en-Gâtinais et des Escharlis, localités possédant des eaux thermales que l'on croyait désignées l'une ou l'autre par l'Itinéraire de Peutinger.

A cet égard, on a longuement discuté sans avoir pu éclairer

la question d'une manière réellement satisfaisante. Hâtons-nous d'ajouter cependant que le savant ingénieur Jollois a, pour sa part, fait admettre en faveur des ruines romaines que l'on remarque à Cran, Montbouy et Chenevière, localités qui se touchent, une forte présomption pour y reconnaître l'Aquis-Segeste, qu'un auteur de la Nièvre, M. Morellet, place avec assurance à Entrains. La station thermale (1) d'Aquis-Segeste étant placée loin des limites de notre département, nous n'avons pas à en discuter la position. Regrettons que la chaussée antique ait disparu complètement en s'éloignant de Triguères; la direction fixe de cette voie importante une fois bien connue, les recherches seront faciles et nous pensons que la question du programme du « Congrès Scientifique, » qui tiendra sa dix-huitième session à Orléans cette année, recevra une entière solution. Un intérêt tout particulier se rattache à ce vieux chemin, l'un des plus anciens de la Gaule, car il n'est pas douteux que c'est là le chemin primitif, la communication première qui fut établie entre Sens et Orléans avant l'occupation romaine. La chaussée gauloise est tortueuse et irrégulière, tandis que la grande chaussée romaine se fait remarquer encore par de longs et magnifiques alignements : entre l'itinéraire des deux voies, la différence que nous indiquons est frappante. Voir la Carte.

III. — GRANDE VOIE ROMAINE DE SENS A ORLÉANS, PAR VELLAUNODUNUM.

C'est la plus connue et la mieux conservée de toutes celles qui aboutissent à Sens. Elle a été décrite par tous les géo-

(1) Carte de Peutinger.

graphes et figurée sur leurs cartes. Les feuilles 80 et 81 de la carte du Dépôt de la Guerre l'indiquent parfaitement ; et M. Jollois, dans ses ANTIQUITÉS DU LOIRET, l'a dessinée minutieusement, en décrivant les vestiges de constructions antiques situées à 2,400 mètres du village de Sceaux (Loiret), et qu'il a présumé avec raison devoir être celles du véritable VELLAUDUNUM.

Cette belle et célèbre chaussée, en sortant de Sens, traversait l'Yonne et montait en ligne droite au sommet de la chaîne des collines qui bordent, au couchant, la vallée de l'Yonne. Elle arrivait ainsi au plateau supérieur en suivant le fond d'une dépression considérable nommée la Rue-de-Chièvre. Mais un énorme ravin, creusé par les eaux pluviales au travers des bancs de craie, l'a tout à fait détruite. Ce ravin, d'un effet, extrêmement pittoresque, mérite d'être visité ; c'est une des curiosités géologiques des environs de Sens.

Le vieux chemin de la Rue-de-Chièvre montait, en ligne directe, la pente rapide de la montagne, au sommet de laquelle il est rejoint par la route nouvelle dans laquelle il se perd ; mais à 100 mètres environ de ce point de réunion, on remarque, à droite, un chemin qui s'éloigne en s'enfonçant dans un petit bois. Ce chemin, d'abord étroit, rapide, raboteux et tortueux, s'élargit peu à peu ; il se redresse, s'aligne, et traversant ou côtoyant de nombreux bouquets de bois, arrive se perdre au milieu d'un champ, après un parcours de plus de 6 kilomètres. Les hameaux des Puits, du Chénois, où il y a une assez belle maison de campagne, des Dauges et des Mazures sont bâtis sur les côtés de ce chemin, nommé aujourd'hui Chemin de Villebougis, parce qu'il conduit à ce village par un détour que notre carte indique. Or, ce vieux chemin ne disparaît au milieu d'un champ

qu'à 1,900 mètres de distance de la route de Sens à Némours, au hameau du Petit-Paris. En remplissant cette lacune on complète, pour une étendue de 72 kilomètres, le tracé de la chaussée romaine.

Tout pourrait faire penser que le vieux chemin de Villebougis occupe l'emplacement de la voie antique.

Disons en fin quelques mots du fameux Vellaunodunum, que nos savants ont si longtemps cherché. A 45 kilomètres de Sens, on voit à peine aujourd'hui les vestiges d'une ville qui s'est anéantie peu à peu, à une époque inconnue, et par un concours de circonstances dont il n'est fait nulle mention dans nos annales historiques. Comment expliquer cette disparition, qui est assez complète pour que l'emplacement ait été absolument oublié et perdu, même pour les antiquaires, jusqu'au moment où l'un de ceux-ci eut le bonheur de remarquer sur les bords de la chaussée antique, allant de Sens à Orléans, des débris de constructions qui attirèrent son attention ? Il explora ce terrain, couvert de moissons, et il découvrit que de temps immémorial, les habitants des villages voisins venaient dans cette localité chercher des pierres presque toutes taillées, et que bien souvent ils trouvaient des médailles, des monnaies et des objets d'art. Le zèle et savant archéologue fit faire des fouilles qu'il dirigea. Ses recherches ne furent point infructueuses, et il consigna, dans un livre plein d'intérêt pour l'histoire de la province de l'Orléanais, le résultat de ses travaux. L'auteur démontre que ces ruines, qui sont situées à 400 mètres du village de Sceaux et qui occupent un emplacement d'une étendue considérable, doivent être celles de la cité de VELLAUNODUNUM, que Jules César assiégea lorsqu'il partit pour faire le siège d'Orléans. Les Commentaires de César sont précis à l'égard de ce siège de Vellaunodunum, et cependant la véritable

position de cette cité antique fut longtemps débattue ; elle l'est même encore par les antiquaires qui discutent sans sortir de leur bibliothèque.

On ne doit pas croire qu'il n'y ait qu'une seule ville détruite dans la province Sénonaise : on en signale d'autres dont l'existence est prouvée par des documents irrécusables. Plus tard, nous examinerons, d'après plusieurs savants, les vestiges qui attestent la haute antiquité de certaines ruines que le sol recouvre (1).

Le hameau du Petit-Paris a été cité déjà ; c'est là que la chaussée antique est rejointe par la route nouvelle, et seulement sur une longueur de 900 mètres environ. La route nouvelle, pour éviter une pente trop rapide, tourne subitement à gauche et laisse se prolonger, en ligne droite, le vieux chemin occupé aujourd'hui par quelques maigres boulevards et des buissons. Mais à 1,600 mètres de là on le retrouve, pour le traverser, au milieu d'un petit bois, que la route nouvelle coupe en deux et vis-à-vis d'un groupe de maisons appelées la Colonnerie. D'où vient ce nom ? Est-ce parce qu'on y aurait trouvé autrefois les colonnes d'un temple ou bien est-ce le mot colonie « colonia » qui serait un peu altéré dans sa prononciation ? Quoi qu'il en soit, c'est depuis ce hameau, mais de l'autre côté de la route, que la voie antique reprend toute sa rectitude pour se prolonger, après quelques ondulations insignifiantes, motivées par les empiétements des propriétaires riverains, en ligne parfaitement

(1) Un très-grand nombre d'ouvrages renferment des notes relatives à la voie romaine de Sens à Orléans. Il est impossible de les citer tous. Je me bornerai à signaler la description des voies antiques, qu'on trouve dans l'*Almanach de Sens* de 1823, bien que dans cette description de regrettables erreurs se soient glissées.

directe et sur une longueur de plus de 64 kilomètres, c'est-à-dire plus de quinze lieues de poste.

Les points de passage de cette belle ligne qui offraient de l'importance ont été soigneusement décrits et, qui mieux est, dessinés et mesurés par M. Jollois dans son important ouvrage « les Antiquités du Loiret, » ouvrage que j'ai déjà consulté bien souvent, ainsi que la belle carte dressée par les officiers d'état-major, feuilles 80 et 81.

Après avoir traversé le petit bois de la Colonnerie, la voie s'avancait en ligne parfaitement droite vers l'ouest ; mais, ainsi que je l'ai dit, divers endroits sont altérés par les empiétements des propriétés riveraines. Jusqu'au xviii^e siècle la voie antique servit de route pour aller à Montargis, et, de là, à Orléans ; depuis fort longtemps, il ne faut donc plus songer à retrouver l'empierrement primitif, qui a dû être bien souvent renouvelé. Mais le tracé est resté le même : c'est donc lui que nous pourrions étudier si les travaux d'art tels que les ponts, les vestiges de constructions étaient enclavés dans la limite de notre département. Malheureusement il n'en est pas ainsi : le département du Loiret possède tout ce qui reste de réellement intéressant. Nous ne pouvons sortir de cette limite, à notre grand regret, car nous eussions eu quelques débris de constructions gallo-romaines à dessiner et à décrire. De nombreuses médailles ont été trouvées, des fragments de mosaïques ont aussi été découverts, et M. Bardot, dans sa notice sur la commune de Montacher, a donné le dessin colorié de l'une de ces mosaïques, qui, dit-il, sert aujourd'hui d'appui à la fenêtre d'une chaumière.

Nous engageons les amis de l'archéologie gallo-romaine à consulter le bel ouvrage déjà cité tant de fois ici : « Les Antiquités du Loiret ; » ils se convaincront de l'importance des recherches faites par le savant Jollois, que

le département de l'Yonne compte au nombre de ses enfants (1).

A dix-huit cents mètres de la Colonnerie, la voie antique est rejointe par un petit bout de route venant de Saint-Valérien et destiné à relier à ce village le vieux chemin que des travaux d'exécution récente rendent méconnaissable. Quatre kilomètres plus loin, la voie descend brusquement le versant rapide de la petite vallée arrosée par le ruisseau du Lunain, puis remonte le versant opposé en formant la rue principale du village de Montacher « Mons-Agger. »

Après 1,500 mètres de parcours, la voie romaine traverse en ligne droite le village de Villegardin. A 2 kilomètres au-delà de ce village, elle traverse encore Jouy, dernier village de ce côté du département de l'Yonne.

C'est toujours la même ligne directe se poursuivant sur un vaste plateau ondulé d'un aspect triste et monotone.

Du hameau des Bordes-de-Jouy, nous voyons se prolonger, à perte de vue, la voie romaine d'Agenticum à Genabum.

IV. — VOIE ROMAINE DE SENS A ALISE.

AGENDICVM,
ALESIA,

SENS.
ALISE.

Les géographes modernes ont signalé une voie antique allant de Sens à Alise, cité célèbre dont nous n'avons pas à rappeler ici l'histoire. Cependant les itinéraires d'Antonin

(1) Jean-Baptiste-Prospér Jollois, ingénieur en chef, est né en 1776 à Briennon-l'Archevêque. Il est originaire de l'une des plus anciennes familles d'Épineuil. (Voir une notice dans l'*Annuaire de l'Yonne* de 1848, pag. 33.)

et de Peutinger n'indiquent pas cette voie, mais seulement une station intermédiaire fort importante, située sur la grande voie d'Agrippa entre Auxerre et Troyes et nommée, ainsi que nous l'avons vu déjà, EBURORIGA.

Les cartes géographiques dressées durant le dix-huitième siècle indiquaient, d'après des vestiges bien caractérisés, le tracé de cette chaussée, qui est presque complètement détruite maintenant. En voici l'itinéraire d'après les documents les plus certains. On sortait de Sens par la belle porte de Saint-Léon, nommée aujourd'hui de Notre-Dame, ou de Saint-Savinien du nom d'un faubourg considérable (1) et dont la chaussée antique formait ou suivait la rue principale. Arrivé à l'extrémité de ce faubourg, l'antiquaire ne trouvera pas la chaussée romaine étroite et en remblai, mais au contraire, une large route moderne conduisant à Troyes et sans nul doute établie sur l'ancien empièchement qui, dirigé à mi-côte du versant droit de la vallée, s'avancait en ligne directe vers le village de Mâlay-le-Comte, nommé aujourd'hui, par purisme républicain, Mâlay-le-Grand ; nous trouverons plus loin Mâlay-le-Petit, qui s'appelait autrefois Mâlay-le-Roi.

Après un parcours de 2,500 mètres, la route nationale fait un coude à gauche et laisse se prolonger le chemin ancien vers l'église de Mâlay-le-Grand, beau village situé au fond de la vallée, et traversé et entouré par la petite rivière de la Vanne. C'est dans l'emplacement de ce village que le savant abbé Lebeuf a cru pouvoir reconnaître la position d'une villa antique, devenue l'une des résidences de nos premiers rois (2). Il ne reste rien de ce palais nommé MASSOLACVM ;

(1) Voir chap. II.

(2) Recueil de plusieurs écrits.

mais on voyait encore en 1835 une longue et épaisse muraille d'origine gallo-romaine, parfaitement caractérisée, et qui était un fragment d'un aqueduc amenant à Sens les eaux limpides d'une fontaine située près du village de Pont-sur-Yanne (1).

Au-delà de Mâlay, la chaussée antique, pour éviter les terrains humides du fond de la vallée, s'avancait en suivant la base des collines et en laissant la rivière à gauche, vers le hameau du Clos-de-Noé; quelques pas plus loin elle traversait le village même de Noé, puis à 1 kilomètre de distance celui de Theil, situé à l'entrée d'une petite vallée qui s'ouvre dans celle de la Vanne que nous quittons. Un très-mince ruisseau, prenant sa source au milieu de la forêt de la Potence, suit le fond de la vallée que nous allons remonter par la route nationale de Paris à Dijon par Tonnerre. Ici encore, un empierrement nouveau a recouvert la chaussée antique, indiquée dans les cartes de Cassini sous le nom de « Ancien chemin ferré. » C'était bien là, croit-on, la voie romaine, mais dénaturée par suite des dégradations motivées par une circulation assez active entre Sens, Briennon-l'Archevêque, Saint-Florentin, Tonnerre, etc. Lorsque l'on construisit la route actuelle, il y a vingt ans, les ouvriers eurent beaucoup de peine pour arracher les grosses pierres de l'ancien chemin devenu impraticable; aujourd'hui tout vestige antique a disparu. Cependant on remarque encore à quelques pas à l'ouest de Vaumort, village que la route traverse, sur le bord d'un petit ravin, une énorme roche posée de bout et nommée la « Grosse-Pierre. » On pourrait beaucoup disserter sur la provenance et l'emploi de ce monolithe qui était placé sur le bord de la voie romaine ou à peu près.

(1) Voir chap. II.

A quatre kilomètres au-delà de Vaumort, le vieux chemin traversait le bourg de Cerisiers, dénomination dans laquelle on a cru reconnaître « *Cæsaris-Iter*, » puis montait subitement la pente rapide d'une colline et arrivait enfin au niveau des vastes plateaux ondulés qui caractérisent la contrée. La route nouvelle franchit la même montée par de longs circuits, puis s'avance en couvrant toujours le chemin ancien en ligne droite sur une longueur de quatre kilomètres. Là, on trouve à droite et à gauche de la route les hameaux de la Longue-Raie et de la Petite-Raie. *Roye* ou *raie* veut dire *route*, et c'est précisément au plus important de ces hameaux que vient se réunir à la voie antique un grand chemin, large et encore assez droit, malgré les empiétements des champs riverains, et qui part de la portion de route située entre Theil et Vaumort, vis-à-vis du village de Noé. Remarquons que ce grand chemin suit invariablement la ligne de faite d'une chaîne des collines dont les versants s'abaissent en pentes rapides pour former les vallées de Cerisiers à Theil, et de Vaudeurs à Vareilles. Constatons aussi que ce chemin sert de délimitation à plusieurs communes, ce qui est un fait important, ainsi que l'a fait justement remarquer M. Le-maistre. Le long de ce grand chemin, on trouve les hameaux de Champ-Fêtu, des Gillus, des Thorets, Marchais-Rallut, des Gagneux, des Marquets et enfin de la Longue-Raie. Tout ferait penser que c'est bien là le chemin romain primitif et que l'autre ne daterait que de la première période du moyen-âge, alors que l'ordre des Templiers possédait à Cerisiers une commanderie importante.

A l'embranchement d'une petite route venant de Ville-neuve-l'Archevêque, entre les bornes kilométriques 24 et 25, on croit reconnaître les vestiges de la voie antique, indiquée seulement par une trace stérile dans le ter-

rain (1). On arrive ensuite à Arces, lieu très-ancien et connu dès le VI^e siècle.

Nos historiens nous apprennent que saint Ebbon, 32^e archevêque de Sens, vint souvent au village d'Arces célébrer le service divin ; c'est pour honorer la mémoire de ce saint, que de nos jours encore, on va processionnellement le 27 août, à la petite fontaine qu'il a sanctifiée par sa présence. On se souvient que ce courageux prélat se retira à l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, peu de temps après avoir, à la tête de l'armée Sénonaise, su repousser et vaincre les Sarrazins, venus pour assiéger Sens, après avoir brûlé plusieurs grandes villes.

On fait remonter à l'année 731 ou 738 la date de ce fait historique.

Au-delà du village, la route monte au hameau des Bois de Milly, passe près de la petite chapelle et, se prolongeant en ligne directe dans la forêt, laisse sur la droite, vis-à-vis la 30^e borne, la chaussée antique connue dans le pays sous le nom de route des Romains. Large d'environ 12 mètres, cette ancienne chaussée est, dans beaucoup d'endroits, très-détériorée et devient même impraticable à la sortie des bois. De ce point, on découvre un horizon magnifique; sur la gauche, s'éloigne la riche vallée de l'Armançon jusqu'aux montagnes qui entourent Tonnerre; devant soi on reconnaît, au-delà de la vallée du Serain, les montagnes de Vermanton, et enfin sur la droite, on peut suivre toute la vallée de l'Yonne depuis Auxerre jusqu'à Joigny.

Le tracé de la voie antique est interrompu, près du hameau de Prunelle, par de nombreuses ravines qui ne laissent qu'une largeur stricte pour le passage des voitures. Entre le

(1) *Annuaire de l'Yonne de 1843.*

village de Mercy et la belle ferme du Bois-de-la-Rôye (route), la chaussée est mieux conservée ; mais au-delà, elle se rétrécit, devient tortueuse et se perd tout à fait sous les empiétements des champs riverains. Il ne serait donc pas exact de penser que le chemin actuel, venant des hameaux de Vaudupuy et Chaton, suit la direction même de la chaussée ancienne, direction que l'on croit reconnaître, seulement dans un parcours de quelques mètres, à peu de distance du pont d'Avrolles, avant d'arriver à la grande route de Paris à Genève, passant par Joigny et Saint-Florentin. Ici, on perd la trace du chemin antique ; mais voici une description écrite en 1782 par M. Pierre, curé de Champlost, et insérée dans l'Almanach de Sens (1783).

« Le chemin suivait l'alignement du pont d'Avrolles par
« Frévault et dirigé toujours par le faite des hauteurs. Le
« pavé est encore à découvert auprès de la ferme de Beauvais ;
« il aboutissait à une tranchée faite dans le rocher au-dessus
« du Bac-à-Poulet, où était un pont nommé dans les anciens
« titres le Pont des Naciaux et dans ceux de Pontigny,
« Pons Nacellarum. On ne voit pas où ce pont a pu exister,
« si ce n'est celui dont nous venons de parler. J'ai vu dans
« l'ancien lit de la rivière (l'Armançon) près la maison, de
« très-beaux grès piqués qui paraissaient avoir été liés avec
« des crampons. Il y en a encore sous l'eau qui n'ont pas
« été tirés. De ce pont, le chemin a sa direction au village
« de Chéu ; il y a très-longtemps qu'il est rompu dans cet
« endroit, et peut-être qu'à cause de cela il se nomme en
« latin Caducum. De Chéu, le chemin suit une ligne droite
« qui est encore pavée à la romaine et en hérisson auprès
« de la tuilerie de Jauges, jusque sur la montagne un peu
« au-dessus des ruines de l'ancien château de Tonnerre. »

Nous donnons maintenant un extrait de l'important tra-

va de M. Lemaistre, inséré dans l'*Annuaire de l'Yonne*. Ce travail est le résumé des recherches publiées jusqu'à présent :

« La voie romaine d'Alise traverse en ligne droite le finage de Chéu. Elle suit les limites du finage de Jaulges, en se dirigeant vers le château de la Tuilerie. Le nom de cette propriété exprime-t-il des souvenirs de la domination romaine ? On pourrait le croire, si on en juge par la grande quantité de poteries que l'on rencontre dans les champs voisins, notamment aux Charmois. On y a aussi trouvé, et on y trouve tous les jours, beaucoup de médailles de divers modules et une foule de débris de poteries romaines. On prétend même que là était l'emplacement cité sous le nom de *Castriacum*.

« De la Tuilerie jusque sur les hauteurs de Tonnerre, la voie romaine, souvent désignée sous le nom de Chemin de César, suit exactement la ligne droite. On sait que la plupart de ces communications étaient alors construites sans que l'on s'inquiétât de la rapidité des pentes, de la fatigue des hommes et de la difficulté du transport des bagages (*impedimenta*).

« Cette voie traverse la commune de Villiers-Vineux, près des Vanois, entre le bois Ploux et celui de Flogny. Vers les villages de Dyé et de Carisey sont des restes moins mal conservés, notés avec soin par les cartes de Cassini et du diocèse de Langres. En les examinant avec détail, on acquiert la certitude que cette voie était de première classe, avec la base en pierre (*stratumen*) et la seconde couche (*rudus*). La troisième couche (*nudus*) et la partie supérieure (*summum dorsum*) ont cédé aux doubles ravages de temps et des hommes. Elles ont à peu près disparu (4).

(4) Les grands chemins de l'Empire étaient construits de trois

« Près de Bernouil, la voie sert, pendant plus d'une lieue, de limite aux communes de Dyé (1) et de Vezannes, à droite, et, de l'autre côté, aux communes de Bernouil et de Vezannes. Puis elle traverse, sur la montagne, une très-faible partie du finage de Junay ; elle entre sur celui du Tonnerre.

« Là, une très-vieille borne, chargée de quatre lignes de caractères anciens, très-frustes, et par conséquent illisibles, a été regardée longtemps comme débris d'une borne milliaire. Cette opinion tombe devant un examen sérieux ; on reconnaît bientôt la gothique carrée du XIV^e et du XV^e siècle. Peut-être lit-on à la troisième ligne le mot :

TORNODORUM OU TORNODORI,

et l'on conclut qu'il ne s'agit, très-probablement, que d'une délimitation de climat, ou plutôt d'une division locale pour la perception des dîmes ecclésiastiques. S'il existait sur ce finage une borne milliaire, on pourrait en supposer l'emplacement au milieu même de l'ancien Tonnerre ; sur les hauteurs du vieux château, près d'une tour retrouvée il y a quelques années (2).

« La descente du mont Sabot était trop rapide pour que la voie continuât en ligne droite. Elle le contourne sur le versant du nord, tandis que celle qui arrive d'Auxerre suit le versant opposé. Les deux voies se réunissent au bas de l'an-

façons, de pierre, de gravier ou de terre : *Stratis lapidibus, sive enjectâ glareâ, sive coniectis terrenis aggeribus.* (Pasumot, Papin, Stace, Bergier.)

(1) A Dyé est un climat qui porte le nom de *Champ de César*. On y a trouvé des cercueils romains en pierre. Est-ce un ancien lieu de repos ? Est-ce l'emplacement d'un combat ?

(2) *Annuaire de 1845.*

cienne commune ou place du marché, au dehors de la vieille Porte-Seraine, qui fermait le *vetus Tornodorum*, au-dessus du Val des Chèvres et de celui de la Lice.

« Nous voici dans l'ancien château de Tonnerre, de cette ville très-probablement celtique, détruite en 1414 par la vengeance du duc de Bourgogne. Quelles rues parcourait la voie romaine ? Quelle était sa direction ? Arrivait-elle à la porte du Midi, qui communiquait de la ville haute au Belford du Perron ou ville basse ? Toutes ces questions sont autant d'énigmes. N'y aurait-il pas lieu de croire que la voie romaine, contournant le château, se rapprochant davantage du bas de la montagne, passait entre le cimetière et le haut du verger de M. Barry, traversait un jardin, les anciens fossés dit le Grippet et plusieurs autres jardins ; qu'elle entrait dans le Perron par la Porte-des-Champs (maison de M. Campenon) et suivait la direction des rues Dame-Nicole, du Perron et de Rougemont ?

« Au dehors du faubourg on trouve des traces positives de cette voie, mais sous terre, même à deux et trois mètres de profondeur. Elle longe à peu près la route, établie à sa gauche. Il a fallu la percer à grand'peine, pour creuser les puits situés sur le déclin de la montagne. Elle a servi de fondation à plusieurs des maisons construites au hameau de la Grange-Aubert. Ces indications sont positives. Elle continue en longeant la grande route, et l'on a été obligé de la couper entièrement pour l'établissement du chemin de la carrière des Bois. On n'a trouvé, dans cet endroit, qu'un cintre de pierres plates, posées sur champ, sur une largeur d'à peu près six mètres ; c'est bien le *statumen*. Les autres parties manquaient ou avaient été usées. Un peu plus loin, presque à la sortie des bois de la Ville, commence l'embranchement ou plutôt se sépare la route d'Auxerre à Langres.

« La voie romaine continue en ligne droite jusqu'à Lézines, qu'elle traverse de même, tandis que la route fait un lacet à gauche, pour diminuer la pente de la montagne jusqu'au pont. Ce pont, autrefois fort étroit, devait être d'origine romaine; du moins, il était très-ancien. Plus loin, au-dessus de la Charité (4), vers Rapille, elle suit en ligne droite la déclivité du terrain, à la descente comme à la montée, servant de limites aux communes d'Ancy-le-Serveux et de Pacy. Sur le sommet de la montagne elle coupe la grande route qui se rend à Ancy-le-Franc; elle continue au milieu des champs, toujours en ligne droite, délimitant les finages d'Ancy-le-Franc et de Cusy d'une part, et d'Argenteuil de l'autre. Elle avait ainsi traversé un climat dit Champagne, et l'Armançon à un gué facile alors, mais qui n'existe plus depuis la construction du canal. En travaillant au chemin de fer, entre Cusy et Fulvy, à peu près à un kilomètre de ce dernier village, et en face du point de réunion d'Argenteuil à la grande route de Paris à Genève, la voie romaine s'est retrouvée sous des remblais assez considérables formés par la déclivité du sol, et l'écoulement naturel des eaux pluviales. C'est donc au pied du coteau qu'elle s'est montrée belle, dans un état parfait de conservation. Arrivée donc à l'extrémité de la ligne droite, qu'elle parcourt depuis son entrée dans les bois de la ville jusqu'à la Grande-Fontaine, la voie romaine se jette à gauche, coupe la grande route; passe au pied du coteau, entre la route et la rivière, puis traverse encore la route, se dirige sur Fulvy et sur l'ancien

(4) Ancienne abbaye, établie pour les femmes, puis cédée à une congrégation d'hommes de l'ordre de Clteaux. Il y a été formé en 1809 ou 1810 un camp de prisonniers espagnols. La citation faite sur la carte du Ministère de la Guerre n'a point rapport à un autre fait.

MÉRULA. On la retrouverait facilement en continuant les déblais.

« Fulvy, ainsi que l'indique son nom, était d'origine romaine ; là était une station. Des fouilles assez récentes ont fait découvrir des vases, des poteries, et même un bras de statue en marbre.

« On retrouve la voie romaine au-dessus de l'ancienne ville romaine de **MÉRULA**, Mareuil (1), derrière le parc de Fulvy. Elle gagne les bois communaux de Nuits et se rend à Perrigny. Un peu avant les forges d'Aisy, elle abandonne la vallée de l'Armaçon, suit les limites des communes d'Asnières et de Rougemont, se lance à gauche dans les bois et les montagnes vers Marmagne et Fain (2), et plus loin sur Alise.

« Au-dessus de Fulvy, près de cette ville romaine de **Mé-
rula**, dont le nom n'a point été connu de M. Jollois, la voie romaine est pavée de pierres calcaires posées par carreaux et par boutisses. Cette circonstance, comme toutes celles de la même nature que nous avons été à même de relever, prouve que les Romains employaient dans la confection de leurs routes les matériaux qui étaient le plus à leur proximité. »

M. Jollois a décrit et dessiné la voie antique avec un soin extrême. Ce travail a été publié dans le tome XII des *Mémoires de la Société des Antiquaires*.

(1) On ne connaît pas l'époque précise de la disparition de cette ville. On pourrait croire que, successivement amoindrie, elle a cessé d'être au commencement du xv^e. siècle, ou, au plus tard, lors des guerres de religion. Les habitants auront quitté un lieu élevé et aride pour se rapprocher de l'eau, en s'établissant à Fulvy.

(2) Fain, *Fines*, limites des anciens diocèses de Langres et d'Autun, limite aussi du pays des Lingons.

V. — VOIE ROMAINE DE SENS A TROYES.

Itinéraire d'Antonin.

AGEDINCVM,		SENS.
CLANVM,	M. P. XVII.	VULAINES ?
AVGVSTOBONAM,	M. P. XVI.	TROYES.

Voie antique tout-à-fait détruite, dans le département de l'Aube; mais dans celui de l'Yonne, un vieux chemin semble en indiquer la direction, en passant par les villages de Saligny, Fontaine-la-Gaillarde, les Clérimois et Foissy; de Sens à Fontaine, le vieux chemin suivait à mi-côte le versant d'une vallée, mais de Fontaine à Foissy il traverse un plateau très-élevé dont il suit la ligne de faite. A Foissy le vieux chemin est rejoint par la route nouvelle de Sens à Troyes par la vallée de la Vanne, et les deux routes, n'en formant plus qu'une seule dans le reste du parcours, traversent successivement Molinons, Villeneuve-l'Archevêque, et Vullaine, premier village de l'Aube, où l'on croit devoir placer, non sans hésitation, la station antique de CLANUM, d'après les indications de d'Anville et de divers auteurs. Espérons qu'une circonstance quelconque déterminera quelque découverte motivant de nouvelles recherches de la part des antiquaires de l'Aube (1).

VI. — VOIE ROMAINE DE SENS A MEAUX.

Table de Peutinger.

AGENDICVM,		SENS.
RIOBE,	XVI.	ORBI.

Voici l'itinéraire de cette voie, connue, dans tout son parcours, sous le nom de Chemin-perré : *via petra.*]

(1) Voir *Almanach de Sens* de 1802, 1823.

En sortant de Sens, elle traversait un faubourg considérable autrefois, aujourd'hui le faubourg de Saint-Antoine, puis se dirigeait en ligne droite vers le nord, au milieu de la plaine où s'élevèrent, à une époque déjà reculée, de nombreux villages, la léproserie de Popelain, et le château de Noslon. Plus loin, la route s'oblique un peu à gauche pour éviter la pente trop rapide de plusieurs collines et côtoie la montagne couverte aujourd'hui par le bois de la Pommeraie, seul reste, pour ainsi dire, d'une immense forêt qui s'étendait encore, vers le VIII^e siècle, sur toute cette contrée. Au-delà du bois, le chemin continue à monter le versant de la montagne où sont creusées les belles carrières de Michery et bientôt redescend le versant opposé, pour traverser la vallée de Sergines ; puis remonte de nouveau, toujours en ligne directe, la pente rapide qui le conduit au sommet d'un plateau élevé, d'où on découvre les vallées de l'Yonne et de la Seine. Le remblai de cette partie de la chaussée est recouvert d'un gazon épais, sillonné seulement par quelques ornières. Mais depuis le village de Compigny jusqu'à la Seine, le chemin plus fréquenté perd de sa rectitude et parcourt un pays triste et monotone. On traverse ensuite la grande route de Montereau à Troyes, puis on arrive, en suivant la rue principale du célèbre village de Jaulnes-lès-Bray, au bord de la Seine. Un pont de pierre franchissait cette rivière, au milieu de laquelle on aperçoit encore, pendant les basses eaux, d'énormes massifs de maçonnerie, qui, à diverses époques, ont été abaissés pour faciliter le passage des bateaux. Enfin, les berges de la rive droite, rongées peu à peu, laissent à découvert de gros pieux assez solides encore pour résister pendant plusieurs jours aux efforts qu'on fait pour les arracher. Au-delà de la rive droite, la chaussée, formée des sables de la rivière, est large d'environ

douze mètres sur trois à quatre de hauteur, et se continue au milieu de prairies marécageuses en formant une digue que l'on fut obligé de couper, à divers endroits, pour faciliter l'écoulement des grandes crues de la Seine. Ces larges tranchées, nommées les Ponts de Saint-Jacques, interrompent seules le tracé ancien auquel aboutit pour s'en servir la nouvelle route de Bray-sur-Seine à Provins, et plus loin celle de Coulommiers, établie entièrement sur la chaussée romaine.

La belle carte de France, dressée par les officiers d'état-major, fait connaître d'une manière parfaite le tracé de cette voie antique dans les feuilles n° 84 pour Sens, et 66 pour Coulommiers. Les nombreuses cartes faites au dix-huitième siècle n'indiquent pas cette belle voie avec exactitude; déjà elle n'était plus considérée que comme chemin de traverse. Cependant les villageois savent encore, par tradition, que c'est une chaussée antique. Tous vous diront : « C'est le Ferré, une route des Romains qui traversait toute la France. »

M. Emmanuel Paty donne la description de cette même voie, pour la partie comprise dans le département de Seine-et-Marne, et semble adopter l'opinion de divers savants qui pensent que cette chaussée faisait partie de la grande voie d'Agrippa, dont nous avons parlé déjà. C'était par Aost, Vienne et Lyon, dit M. Morellet (1), d'après l'Itinéraire d'Antonin, que la route de Milan à Boulogne-sur-Mer, conduisait à Autun. De cette ville, elle descendait jusqu'à Auxerre par Saulieu et Avallon, pour se prolonger ensuite par Reims, jusqu'à sa destination dernière.

Le voie antique de Sens à Riobe n'est qu'une communication directe vers Meaux; et pour éviter le coude que fait la

(1) *Histoire du Nivernais.*

grande voie par Condé (Montercau), les deux routes se réunissent à Rioux, où passe déjà la chaussée allant de Troyes à Meaux par Calagum, localité que l'on croit avec raison être Chailly-en-Brie.

La Table de Peutinger est formelle à l'égard du peu d'étendue de la chaussée que nous pouvons retrouver bien conservée près de Sergines, bourg très-ancien dans le nom duquel on doit reconnaître, dit-on, le mot *Sarcinac*, et qui n'est situé qu'à un quart de lieue de la voie antique, position qui a fait créer une nouvelle et courte ligne de communication, par le centre du bourg, ainsi que le constatent les vieilles cartes de Cassini. La portion abandonnée s'est conservée presque intacte, en se couvrant peu à peu d'une épaisse couche de mousse et de gazon. Ici encore, le remblai n'a été fait qu'avec les matériaux trouvés dans la localité même. Voir l'*Almanach de Sens*, 1824.

Disons, enfin, que c'est dans l'emplacement des deux hameaux de Haut et Bas-Orbi, situés à deux cents pas de la route, et près de la forêt de Jouy, que l'on marque la station antique de Rioux, qui peut-être pourrait se trouver située un peu plus au sud, et près d'un grand chemin transversal nommé le Chemin-Vert (1).

— VOIE ROMAINE D'AUXERRE A MESVRES-SUR-LOIRE.

AVTESSIODVRO,
MASSAVA.

AUXERRE.
MESVRES-SUR-LOIRE.

Cette voie, que l'on retrouve encore dans une notable partie de son parcours, a été souvent et soigneusement étudiée et décrite. Nous nous bornerons à indiquer l'itinéraire de cette chaussée parfaitement figurée dans la carte du Dépôt

(1) Carte du Dépôt de la Guerre, feuille 66, Coulommiers.

de la Guerre, feuille 110, et aussi dans toutes les anciennes cartes, mais seulement comme grand chemin d'Auxerre à Nevers, par Entrains et Mesvres, localité antique indiquée dans la table de Peutinger, située sur la rive droite de la Loire et traversée par une grande voie romaine allant d'Autun à Orléans.

En quittant Auxerre, cette route suivait la rue principale du Faubourg de Saint-Amâtre pour s'avancer vers le village d'Ouagne, en tenant la ligne de faite de hautes collines où se trouve encore un grand chemin conduisant par les hameaux de Trémilly, Serin, les Huilliers et Avigneau à Ouagne. Mais la voie antique n'est réellement bien caractérisée qu'à compter d'Ouagne, d'où elle se dirige en ligne directe vers Entrains, par Sougères, la Montagne-aux-Allouettes et le Moulin-des-Barres, près duquel elle passe avant de traverser la limite des départements de l'Yonne et de la Nièvre. Pasumot, qui a étudié cette chaussée en 1765, dit qu'elle était pavée dans une étendue considérable avec des madrépores pétrifiés, que l'on trouve en effet en grande quantité dans la contrée. Il a donné aussi le plan de la route antique dans une petite carte dressée à propos de la sanglante et fameuse bataille de Fontenay, dont nos historiens ont longtemps cherché le théâtre (1).

VIII. — VOIE ROMAINE DE PARIS A SENS.

Itinéraire d'Antonin.

LVTETIA,		PARIS.
METHELVM,	M. P. XVIII.	MELUN.
CONDATE,	M. P. XV.	MONTEREAU.
AGEDINCVM,	M. P. XIII.	SENS.

Cette chaussée n'existe plus ; mais dans le département

(1) Dissertations et mémoires, par Grivaud de la Vincelle.

de l'Yonne un très-ancien chemin, réparé tout récemment indiquait, je crois, d'une manière certaine, l'itinéraire de la voie antique. Ce chemin, en quittant Montereau, c'est-à-dire la partie de la cité enclavée entre l'Yonne et la Seine, passait successivement à Barbey, Misy, Vinneuf, Courlon, Serbonnes, Michery, Gisy, Evry, Cuy et Saint-Denis, et aboutissait, après avoir longé à l'ouest les fossés de l'ancienne abbaye de Sainte-Colombe, à la porte de Saint-Didier, à Sens.

Rien n'est plus probable que les nombreux villages que nous venons de nommer, et dont plusieurs sont considérables, furent établis le long de la voie romaine, et la preuve se trouverait dans la direction constante de la rue principale de la plupart de ces villages. Nous pensons même que cette direction du vieux chemin n'a été altérée au centre de un ou deux villages que par suite de l'abandon de cette communication, qui fut remplacée par une grande route établie du côté opposé de la vallée, entre Pont-sur-Yonne et Montereau, en passant par Villeneuve-la-Guyard, localité sans importance et fondée seulement vers le XII^e siècle. Cependant plusieurs archéologues, et entre autres M. Emmanuel Paty, dans sa « Description des antiquités du département de Seine-et-Marne », pensent que la voie antique suivait le tracé de la grande route nouvelle. Des recherches plus approfondies pourront peut-être éclairer la question.

IX. — VOIE ROMAINE D'AUXERRE A MONTBARD.

C'est une voie antique de peu d'importance et dont il ne reste pas de vestiges bien caractérisés. Un ancien chemin remplacé nouvellement par une route de grande communication indique probablement le tracé romain. D'Auxerre, la voie sui

voit une ligne directe jusqu'au delà du village de Nangis qu'elle laissait à quelques pas à droite, puis s'avanceit en ligne à peu près directe vers Courgis et Préhy, ensuite vers Lichères, Aigremont et Noyers, en suivant le faite des plateaux aussi longtemps que possible. Depuis la petite ville de Noyers, la voie antique passait à Sency, Pasilly et Saintigne, où M. Lemaistre croit retrouver l'emplacement ancien, puis à Etivey, Aisy et enfin Rougemont, où elle rejoint la chaussée romaine de Sens à Alise.

La route que nous venons de décrire sommairement est tracée dans les vieilles cartes, mais sans indication d'origine. On pourrait penser qu'elle ne fut jamais qu'une voie secondaire et que si elle ne s'est pas complètement effacée, c'est qu'elle établissait une communication assez facile entre Auxerre et Dijon, par Noyers et Montbard. Nous pensons que Auxerre et Dijon sont les points extrêmes de cette route, et non pas Auxerre et Alise comme le pensent plusieurs archéologues. Probablement Alise n'existait plus lorsque l'on construisit ce chemin, qui ne daterait, selon nous, que du moyen-âge (1). Dijon, comme capitale de la Bourgogne, était un centre vers lequel convergeaient une foule de grands chemins.

X. — VOIE ROMAINE D'AUXERRE A LANGRES.

AVYESSIODVRO,
ANDEMANTVNVE,

AUXERRÆ.
LANGRES.

Cette voie n'existe plus que dans une petite partie de son parcours, entre Tanlay et Gland. En quittant Auxerre, la voie antique suivait probablement jusqu'à Nangis le chemin que nous avons indiqué déjà pour la route de Montbard, et

(1) Voir Pasumot, de Caylus, Lemaistre, etc.

ne passait pas par Venoy. On croit qu'elle se rendait ensuite à Chablis par Beine et Poinchy. De là un assez bon chemin conduit à Tonnerre en passant par Collan et Tissé, villages situés dans une contrée triste, montueuse et sèche. M. Le-maître, qui a étudié cette voie, dit qu'elle se réunissait à la rive romaine de Sens à Alise avant d'arriver à Tonnerre, et s'en séparait aussitôt la sortie de cette ville pour suivre la rive gauche de l'Armançon, petite rivière qu'elle traversait à peu de distance de Tanlay au Gué-des-Pierres, localité près de laquelle on a découvert récemment les ruines d'une villa (voir chapitre II). Entre Tonnerre et Tanlay, le chemin antique a été recouvert sur une grande longueur par une route nouvelle qui, à partir de Tanlay, s'éloigne sur la gauche et par cela même laisse la voie romaine s'avancer vers la droite par le sommet des plateaux jusqu'à Gland. Cette partie du chemin, connue sous le nom de « Route de César, » est parfaitement indiquée par la carte du Dépôt de la Guerre, feuille 97. Au delà de Gland on perd la trace au milieu des bois sur la montagne qui traverse la route nouvelle d'Auxerre à Chaumont par Laignes et Châtillon. La voie antique disparaît sous l'empierrement nouveau, mais on la retrouve près du village de Cérilly (Côte-d'Or) se dirigeant vers Chaumont en laissant Châtillon-sur-Seine à quelque distance à droite. (Voir les cartes du duché de Bourgogne.)

On sait que la ville antique de LANDUNUM, dans laquelle des fouilles récentes ont fait découvrir des ruines d'une très-grande importance, est située dans la contrée que traverse la voie antique dont nous avons indiqué l'itinéraire.

Ici se termine, quant à présent, notre étude sur les voies

romaines. Nous n'avons signalé que celles d'entre elles dont l'existence ne peut être niée, et, sans hésitation, nous avons laissé de côté la description de plusieurs vieux chemins que les traditions locales désignent comme chemins romains.

A cet égard, on pourrait se laisser entraîner dans de graves erreurs. Certaines traditions, au sujet des voies romaines ne sont, ou du moins, ne semblent pas devoir être plus dignes d'attention que celles qui attribuent aux Romains en général, et à Jules César en particulier, une multitude de camps imaginaires et de vieilles tourelles qui ne datent que du moyen-âge.

Bien loin de nous la sotte pensée de ne point nous être trompé, ni de n'avoir rien oublié; nous recevrons avec un empressement plein de gratitude les rectifications ou communications que l'on voudrait bien nous adresser.

Paris, 9, rue d'Astorg. Juin 1854.

